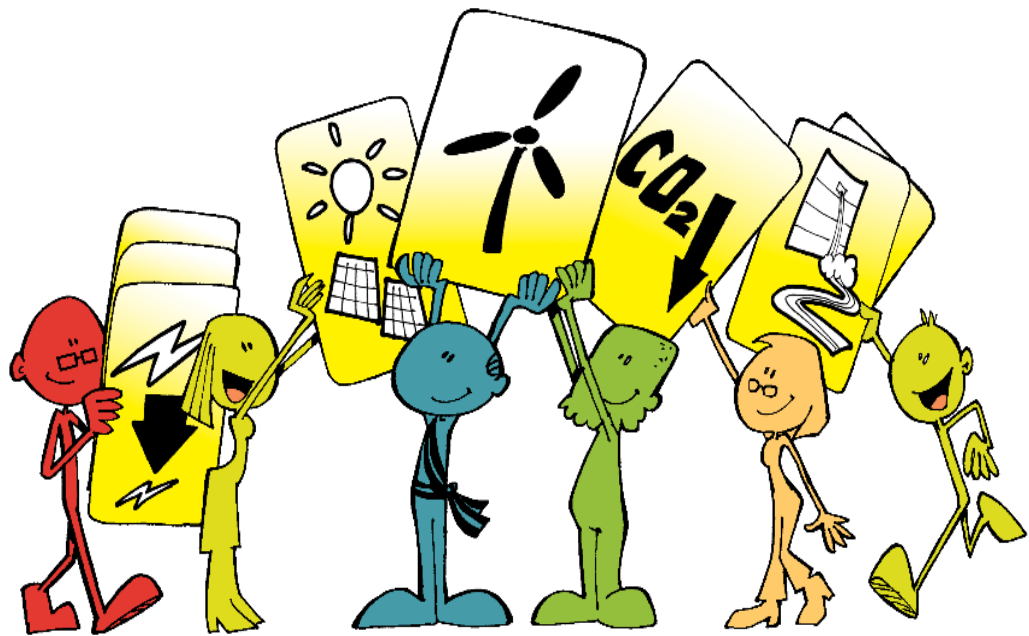




Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

Rapport à mi-parcours 2023

Communauté de communes Val 81



Copyright – Sylvain Pongj



1. Cadre général : Objectifs et méthode

- 1.1 Le PCAET du territoire VAL 81 et ses objectifs stratégiques : Articulation avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides
- 1.2 Contexte et méthode de réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET
- 1.3 Eléments de contexte sur les premières années de mise en œuvre

2. Avancement du programme d'actions

Méthodologie mise en œuvre

2.1 Niveau d'avancement global

Axe 1 - Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel

Axe 2 - S'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive

Sous axe 2.1 Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers

Sous axe 2.2 Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés

Sous axe 2.3 Accélérer le déploiement des énergies renouvelables

Sous axe 2.4 Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale

Sous axe 2.5 Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires

Axe 3 - Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire

Sous axe 3.1 Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation

Sous axe 3.2 Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes

Sous axe 3.3 Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique

3. Tendances d'évolution du territoire

- 3.1 Les consommations d'énergie
- 3.2 Les productions d'Energie Renouvelable (EnR)
- 3.3 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

4. Pistes de progrès : Ajuster les dynamiques en cours

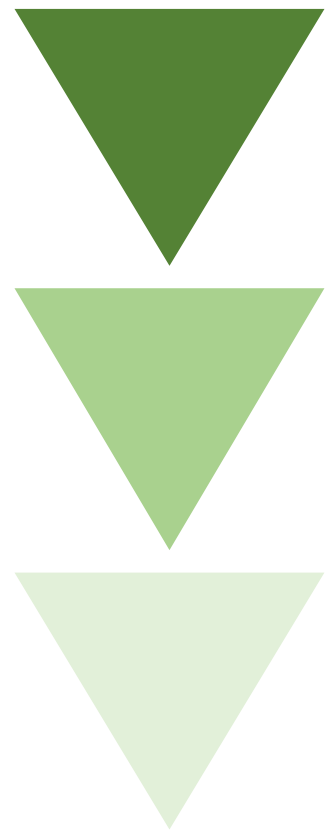
- 4.1 Synthèse des pistes de progrès
- 4.2 Synthèse des points communs à l'échelle des 5 PCAETs : Des coopérations possibles

Annexes

1

CADRE GENERAL

Objectifs et méthode



1.1 Le PCAET du territoire VAL 81 et ses objectifs stratégiques : Articulation avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

En 2018, les 5 Communautés de communes qui composent le Pôle Territorial Albigeois Bastides se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), dans le cadre d'une démarche partagée. Cette démarche mutualisée, coordonnée par le PETR, s'est traduite par l'élaboration de cinq PCAET (un par Communauté de communes) intégrés dans un Plan de mise en œuvre supra-territorial et qui ont été adoptés au début de l'année 2020 par les conseils communautaires des différentes EPCI.

Pour la Communauté de communes Val 81, les élus du conseil communautaire, en séance du 18 février 2020 ont donné leur approbation, à l'unanimité, pour la mise en œuvre du PCAET sur le territoire intercommunal.

Suite au travail d'identification des principaux enjeux du territoire lors de la phase d'élaboration des PCAET, les grandes lignes du plan climat s'organisent autour de trois axes stratégiques :

- Mettre en place une gouvernance dans chaque EPCI et à l'échelle du Pôle, garantissant la mise en œuvre des actions, le suivi du projet et la participation des acteurs.
- S'inscrire une démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS) en contribuant à l'ambition régionale REPOS de l'Occitanie et en veillant à s'adapter aux évolutions actuelles et futures du climat.
- Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire.



Ces axes stratégiques se déclinent en objectifs opérationnels eux-mêmes traduits dans un plan d'actions. A noter que certaines actions sont communes aux 5 PCAET et d'autres spécifiques à chaque communauté de communes.

1.2 Contexte et méthode de réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

Les PCAET sont établis pour une durée de six ans et comme le prévoit le Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Énergie Territorial, « *après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public* » (Art. R. 229-51).

Des échanges avec les services de l'État ont apporté quelques éléments de précision sur les modalités de réalisation de ce rapport. En résumé, il s'agit ainsi de réaliser un bilan à mi-parcours présentant un état des lieux de la mise en œuvre du PCAET, dont la forme et le contenu sont laissés à l'appréciation des porteurs de la démarche.

A noter que tous les PCAET adoptés sont concernés par cette démarche de bilan à mi-parcours y compris les PCAET dits « volontaires ». Pour rappel, la Communauté de communes Val 81 s'est engagée dans une démarche volontaire de création d'un PCAET.

A partir de l'automne 2022, un travail technique a donc été engagé, de manière collective à l'échelle des 5 Communautés de communes et avec le PETR, afin de définir une méthode de travail commune permettant de réaliser ce rapport à mi-parcours.

Au-delà de la production du rapport en tant que tel, ce chantier représente aussi une opportunité nous permettant d'engager une démarche qualitative pour (re)mobiliser autour de la dynamique portée au travers du PCAET mais également préparer l'évaluation à 6 ans.

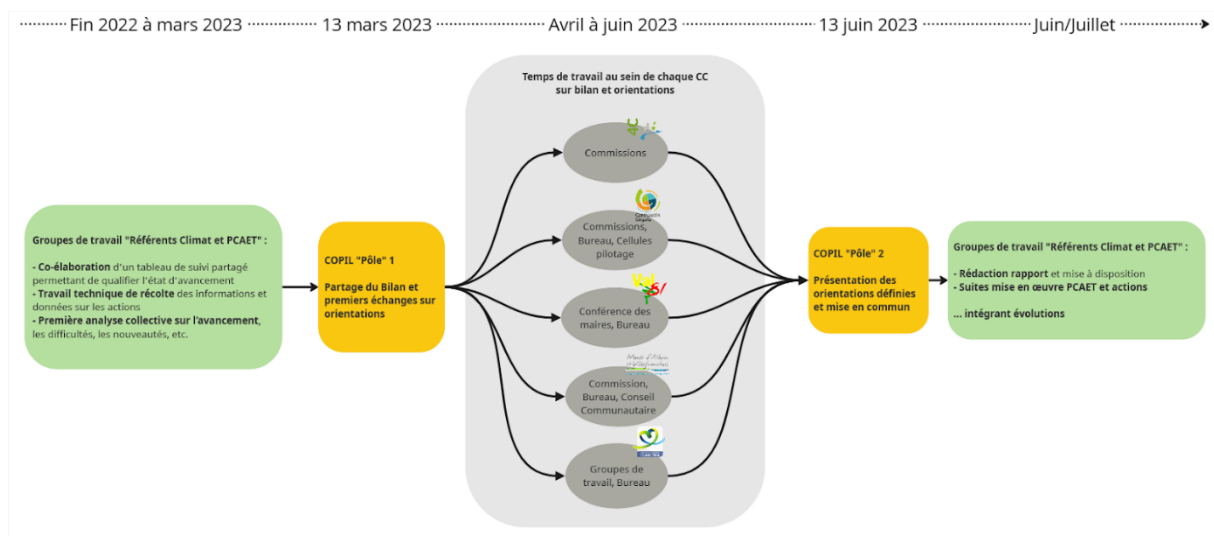
Au travers de cette démarche, il s'agit ainsi de :

- Faire un point sur l'état d'avancement des PCAET portés par les 5 communautés de communes.
- (Re)mobiliser les acteurs autour de la dynamique engagée (notamment élus, services et agents des communautés de communes, partenaires...).
- Réajuster si besoin certains éléments du PCAET, en particulier au niveau du plan d'actions lorsque cela s'avère nécessaire. En effet, en fonction du contexte actuel et des évolutions observées sur le territoire, certaines fiches actions peuvent être amenées à être ajustées (évolution, ajout, voire suppression d'actions en fonction du « réel » ; réflexion sur les indicateurs ; priorisation d'actions...).
- Profiter de ce travail pour préparer l'évaluation à 6 ans.

Concrètement, afin d'élaborer ce rapport à mi-parcours à l'échelle des 5 communautés de communes et avec le PETR, voici les principales étapes qui ont été menées :

- Réalisation d'un premier bilan technique du programme d'action par les agents référents « PCAET » des différentes communautés de communes.
- Organisation d'un comité de pilotage partagé avec les élus PETR et des 5 communautés de communes :
 - Présenter des objectifs du rapport à mi-parcours,

- Présenter l'état du bilan intermédiaire « technique »,
- Engager de premiers échanges sur les orientations communes,
- Missionner chaque Communauté de communes sur un travail sur les actions spécifiques à chaque EPCI
- Organisation d'une réunion ou plusieurs réunions au sein de chaque Communauté de communes sur les actions spécifiques (et proposition d'idées pour les actions communes).
- Organisation d'un 2eme comité de pilotage partagé avec les élus PETR et des 5 communautés de communes :
 - Ajuster éventuellement le bilan intermédiaire
 - Mettre en commun les idées sur les actions communes
 - Définir les orientations et propositions pour la suite du PCAET (à 3 ans)
- Rédaction finale des rapports et mise à disposition.



1.3 Éléments de contexte sur les premières années de mise en œuvre

Après leurs adoptions au début de l'année 2020 par les conseils communautaires des EPCI qui constituent le Pôle Territorial, les premiers mois de mise en œuvre des PCAET se sont heurtés à plusieurs difficultés et ont été marqués par plusieurs faits importants à prendre en considération :

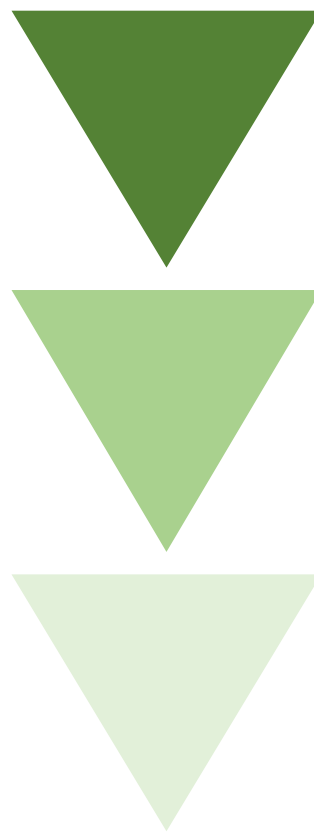
- La pandémie mondiale de COVID-19 avec ses différentes phases de confinements / déconfinements et les mesures de restrictions, d'urgences, priorités ou de soutien aux populations qui ont dû être prises par les pouvoirs publics et les collectivités locales jusqu'à fin 2021,
- Les élections municipales de mars et juin 2020 et le renouvellement des conseils communautaires qui a suivi avec l'arrivée de nouveaux élus,
- Un manque d'ingénierie et d'animation avec notamment le recrutement retardé d'agents dédiés (par exemple pour le PETR, avec l'arrivée d'un agent en 2022) ou des recrutements toujours en cours. Pour la Communauté de communes Val 81, un renouvellement d'agent sur le poste chargé du suivi du PCAET a également eu lieu en octobre 2020.

Toutefois, pendant cette période, de nombreuses actions ont malgré tout pu être engagées (Cf. *partie 2 ci-dessous*), mais ces différents événements n'ont pas permis une mise route aussi optimale qu'envisagée initialement.

Ainsi aujourd'hui, une nouvelle étape s'enclenche avec la volonté d'accélérer le déploiement des PCAET au sein des communautés de communes ; même si la question de l'ingénierie nécessaire à son animation n'est pas encore pleinement résolue.

2

Avancement du programme d'actions



Méthodologie mise en œuvre

Afin de présenter ce premier bilan intermédiaire de mise en œuvre du plan d'actions vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi permettant de qualifier, par grand axe de plan climat, l'état d'avancement (initié, non démarré, en cours, réalisé...), d'apporter des précisions sur les actions réalisées et de donner les premiers indicateurs disponibles.

Concernant la caractérisation de l'état d'avancement du plan d'actions initial, plusieurs niveaux ont été définis collectivement permettant d'apprécier la mise en œuvre de l'action :

- **Non démarrée** : l'action n'est pas enclenchée (0%)
- **A lancer** (prévue) : Première(s) décision(s) actée(s) et/ou premier(s) fait(s) générateur(s) permettant d'enclencher l'action (1 à 5%)
- **Initiée** : Mise en œuvre de premières modalités opérationnelles (6 à 15 %)
- **En cours** : Action en cours de déploiement (16 à 99 %)
- **Réalisée / terminée** : Action réalisée et/ou en fonctionnement (100 %)

Cette caractérisation a pour finalité de disposer d'une « photographie », la plus objective possible, de l'état d'avancement du plan d'actions initial.

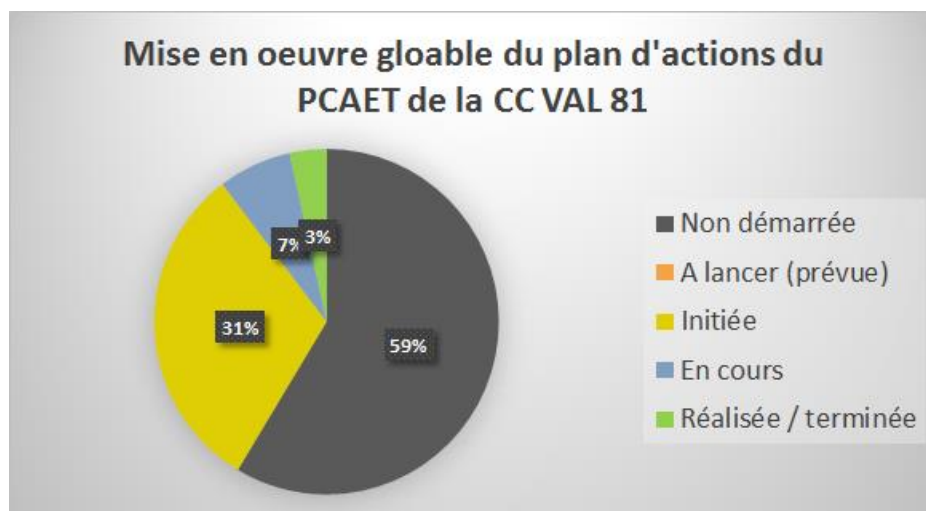
Nous ferons également tout au long de ce bilan une comparaison entre l'état d'avancement à l'échelle de notre Communauté de communes Val 81 et l'échelle PETR, dans la logique collective qui a guidé ce travail.

2.1 Niveau d'avancement global

Le plan d'action évalué est composé de 61 actions à l'échelle des 5 intercommunalités du Pôle. **Pour la Communauté de communes Val 81, le plan d'actions évalué est composé de 29 actions.** Ce programme d'actions a été mis en œuvre pour la totalité de la période 2020-2026.

Notons que sur ces 3 années de mises en œuvre, deux ont été fortement perturbées par la crise sanitaire, comme évoqué précédemment.

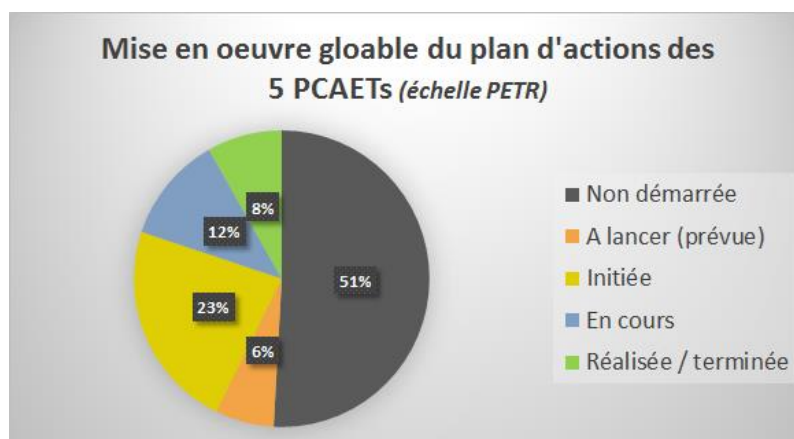
Un **avancement moyen estimé à 41%** au bout de 3 ans pour le territoire Val 81 :



Dans ce contexte, ce niveau d'avancement est satisfaisant pour les élus de la Communauté de communes. Si l'on regarde plus précisément comment se compose cette moyenne, on observe que :

- 3 % des actions sont réalisées et/ou terminées
- 7 % sont en cours de mise en œuvre
- 31% sont initiées, premières modalités opérationnelles
- Toutefois 59% des actions ne sont pas lancées.

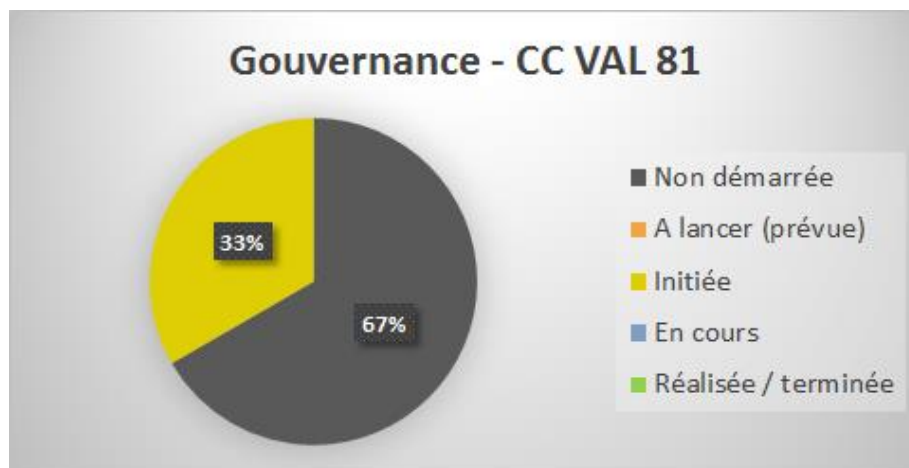
A mettre également en perspective avec l'état d'avancement des actions à l'échelle des 5 PCAETs du territoire Albigeois et Bastides. Avec un avancement moyen estimé à 49% au bout de 3 ans.



AXE 1 – Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel

L'axe 1 du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **3 grandes actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **33%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

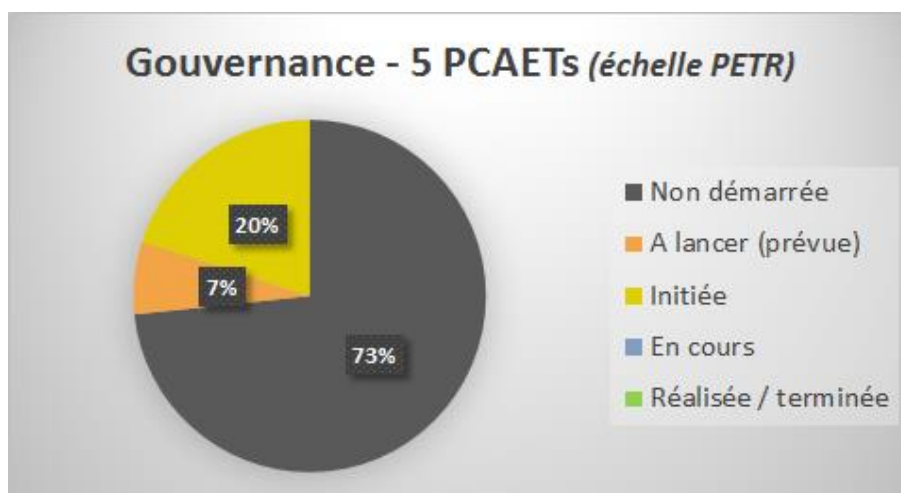


Tableau de synthèse

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
1	Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel	GOUV_1 : Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation	Initiée		X
		GOUV_2 : Définir une stratégie et plan annuel de formation des élus et des agents	Non démarrée		X
		GOUV_3 : Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe	Non démarrée		X

- **GOUV_1 : Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation**

Niveau d'avancement : Initiée

Actions spécifiques à la Communauté de communes Val 81 :

Un élu référent a été désigné par délibération au moment de l'approbation du PCAET : la Vice-Présidente en charge du développement durable. Un technicien référent est désigné pour la coordination du PCAET : Chargée de missions. Le binôme « technicien/élu » référents travaille ensemble à la construction et la mise en œuvre des actions du PCAET.

Participation de la collectivité aux travaux sur la gouvernance et la coopération avec la « Fabrique des Transitions » : entre 2021 et 2022 avec le Pôle Territorial.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

En complément de la désignation d'un élu référent « PCAET » et d'un technicien référent au sein de chaque communauté de communes, un réseau des agents et référents « PCAET » a été créé et animé par le PETR. Ce réseau de référents est un espace de coordination et de suivi des PCAETs et de leurs stratégies, de partage d'actualités / d'outils / d'expériences, et de coopération permettant de co-construire et mettre en œuvre des actions communes

Travaux sur la gouvernance et la coopération avec la « Fabrique des Transitions » : entre 2021 et 2022. Le Pôle territorial s'est engagé dans la première promotion des territoires pilotes de la transition. Dans ce cadre, un travail spécifique a été mené visant à interroger nos pratiques de coopération et nos modes d'organisation pour accélérer la transition écologique à l'échelle du territoire. Cela a notamment permis de réaliser un diagnostic « participatif » afin d'analyser nos modes de travail et de faire émerger des besoins et premières pistes de propositions pour

améliorer nos organisations et renforcer les coopérations (au sein des communautés de communes, avec le PETR, avec les acteurs locaux...). Ce travail s'est traduit par la mise en place de plusieurs groupes de travail « entre pairs » et d'espaces de dialogue entre élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.

- **GOUV_2 : Définir une stratégie et plan annuel de formation des élus et des agents**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la Communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

A ce stade de mise en œuvre du PCAET, il n'y a pas de stratégie et de plan annuel de formation formalisé. Toutefois, plusieurs actions de sensibilisation ou dispositifs de formation aux questions de transition ont été engagés à destination des agents et des élus du territoire à l'échelle du PETR :

- Organisation d'une formation collective de plusieurs agents à la Fresque du climat en 2020.
- Le Pôle territorial a été lauréat de l'AAP MOBELUSACTEURS2020 de l'ADEME ce qui a permis d'organiser un programme de sensibilisation et mobilisation des élus et des acteurs locaux entre 2020 et 2022 avec l'organisation de nombreux temps forts de types conférences, visites de terrain, voyage d'études, ciné-débat,... autour de multiples sujets liés à la transition écologique et énergétique.
- Le Pôle territorial a également été lauréat de l'AAP MOBELUS2022 ce qui a permis d'organiser 2 sessions de formations à la transition écologique dédiées spécifiquement aux élus en décembre 2022. Cette action a ainsi mobilisé une trentaine d'élus.
- Des interventions plus ponctuelles ont également lieu sur différents sujets auprès des élus notamment (ex : intervention sur les enjeux Zéro Artificialisation Nette (ZAN) lors d'une conférence des Maires).

- **GOUV_3 : Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la Communauté de communes Val 81 :

Développement des outils de communication depuis 2019. Création d'un premier site web (2019) refonte intégrale de celui-ci en 2022. Création d'une page Facebook officielle. Harmonisation de la « brève intercommunale » pour gagner en lisibilité sur les actions de l'intercommunalité.

Cependant pas de stratégie et de plan d'action de communication concernant le PCAET et la transition. Une communication au coup par coup sur différents supports.

Actions à l'échelle du PÉTR et/ou à plusieurs communautés de communes :

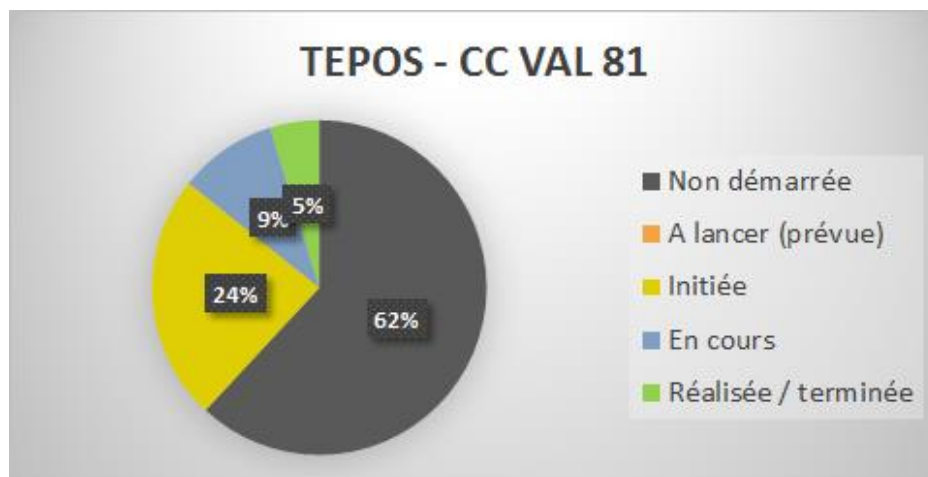
En 2022, à l'initiative du PÉTR, un "réseau de communicants" réunissant les différents chargés de communication de chaque communauté de communes a été créé et réuni une première fois. Ce groupe « communication » qui sera animé dans le temps aura vocation à être mis en lien avec le groupe des référents « PCAET » afin d'établir collectivement une stratégie et des actions/outils de communication autour des actions climat du territoire. Cette première rencontre a par exemple permis la publication d'articles dans les journaux ou magazines intercommunaux sur les actions climat-énergie et en faveur de la transition écologique.

Par ailleurs, le Pôle territorial diffuse 1 à 2 fois par mois une Lettre d'informations auprès des élus, agents des collectivités, associations et autres acteurs locaux sur les actualités et projets menés sur le territoire dont une large partie est dédiée aux actions climat-énergie.

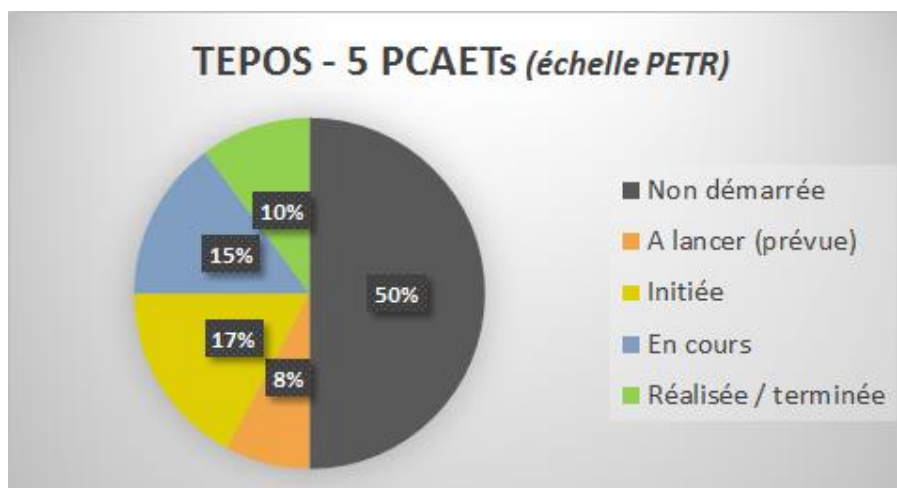
AXE 2 – S’inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive

L’axe 2 du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **21 actions** réparties en 5 sous axes. Son niveau d’avancement moyen est estimé à **38%**.

Le niveau d’avancement des actions se répartit ainsi :



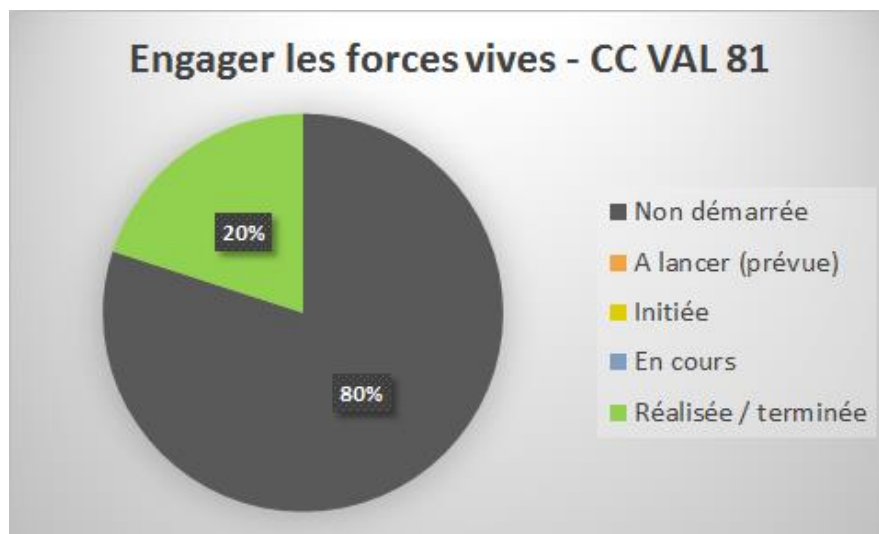
Que nous mettons en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :



AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.1 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers.

Le sous axe 2.1 « TEPOS : Engager les forces vives » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **4 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **20%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

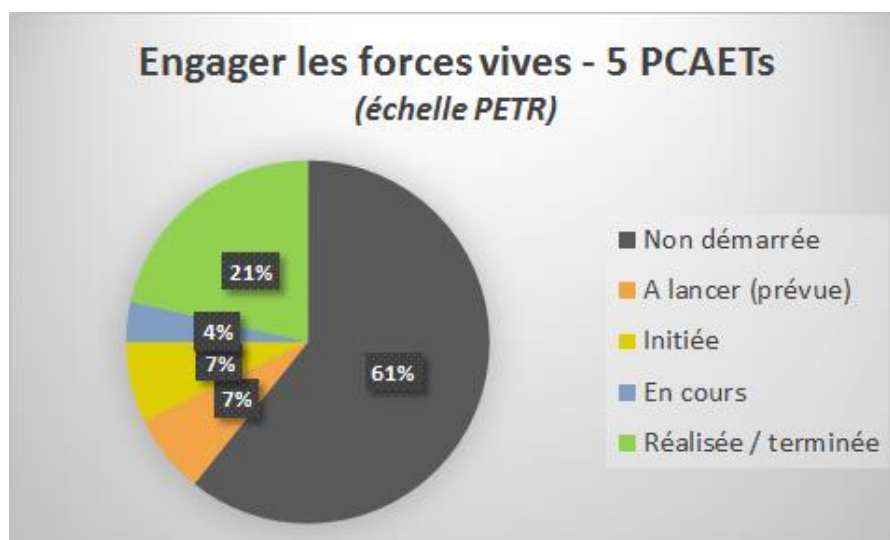


Tableau de synthèse

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...	TEPOS_ACT1 : Constituer un fonds de la transition énergétique	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT2 : Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées	Non démarrée	X	
		TEPOS_ACT3 : Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT4 : Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT5 : Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat	Réalisée / Terminée		X

- **TEPOS_ACT1 : Constituer un fonds de la transition énergétique**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la Communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Création et mise en œuvre du fonds de soutien « coup de pouce » : En 2021, sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a lancé le fonds de soutien « Coup de Pouce » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 € (enveloppe annuelle). Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes

visé à accompagner les actions à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants : Transport et mobilités douces, Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable, Réduction des déchets, Alimentation durable, Biodiversité et patrimoine naturel.

Les projets lauréats bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont une année pour mettre en œuvre les actions.

Indicateurs de mise en œuvre du fonds « coup de pouce » :

- 2 premières éditions ont eu lieu en 2021 et 2022
- 11 collectifs citoyens et/ou associations ont ainsi été lauréats de « coup de pouce » et ont reçu entre 1000 et 2000 euros
- Toutes les thématiques ciblées par le fonds sont représentées par les porteurs de projets lauréats

- **TEPOS_ACT2 : Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Les établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées de notre territoire ne sont pas en gestion intercommunale. Il est difficile pour la Communauté de communes, d'agir sur la rénovation énergétique des bâtiments, de par le portage associatif, mutualiste ou privée de ces structures.

- **TEPOS_ACT3 : Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la Communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PÉTR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Organisation en janvier 2021 d'un premier comité technique « économie » mobilisant les chargés de missions « développement économique » et PCAET de chaque communauté de communes, ainsi que la CCI et la CMA. Ce COTECH visait à engager une réflexion sur la manière d'impliquer les entreprises dans le PCAET et les aider à agir sur leur propre fonctionnement. Lors de ce COTECH la CCI et la CMA ont ainsi pu présenter leurs dispositifs d'accompagnement respectifs. La réflexion pourrait être poursuivie.

- **TEPOS_ACT4 : Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable**

Niveau d'avancement : **Non démarrée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_ACT5 : Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat**

Niveau d'avancement : **Réalisée / Terminée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Création de l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau « Bouge ton climat » via la mise en place d'une plateforme en ligne géo localisant et valorisant les différentes initiatives existantes sur le territoire :

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat » animé par le Pôle Territorial, un observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

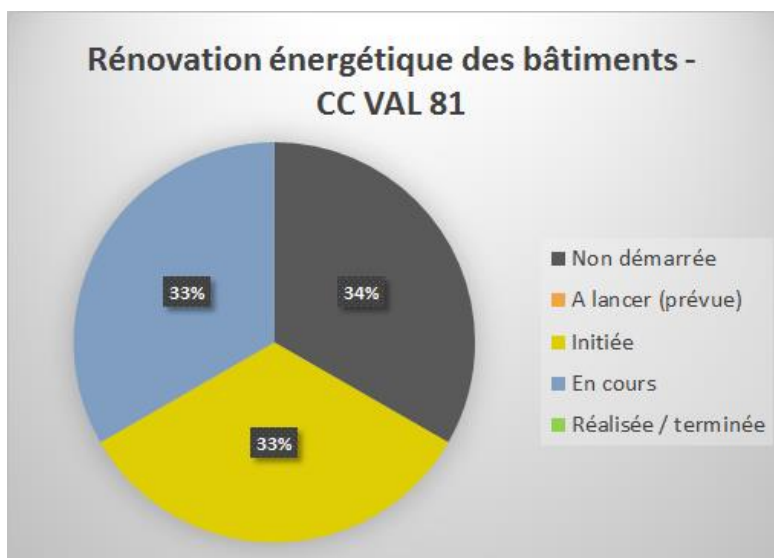
Celui-ci recense toutes les actions citoyennes collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Un travail d'alimentation et de mise à jour des projets se fait au fil du temps (via notamment l'accueil d'un volontaire en service civique). Actuellement, 70 initiatives sont ainsi recensées sur l'observatoire. Ces initiatives sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, voire des acteurs de l'ESS (SCIC...). Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Énergie, Biodiversité et patrimoine naturel, Éducation et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements. *Indicateurs : 70 initiatives répertoriées en janvier 2023 Fréquentation du site (460 visites entre septembre 2021 et septembre 2022)*

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.2 : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés

Le sous axe 2.2 « TEPOS : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **3 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **66%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

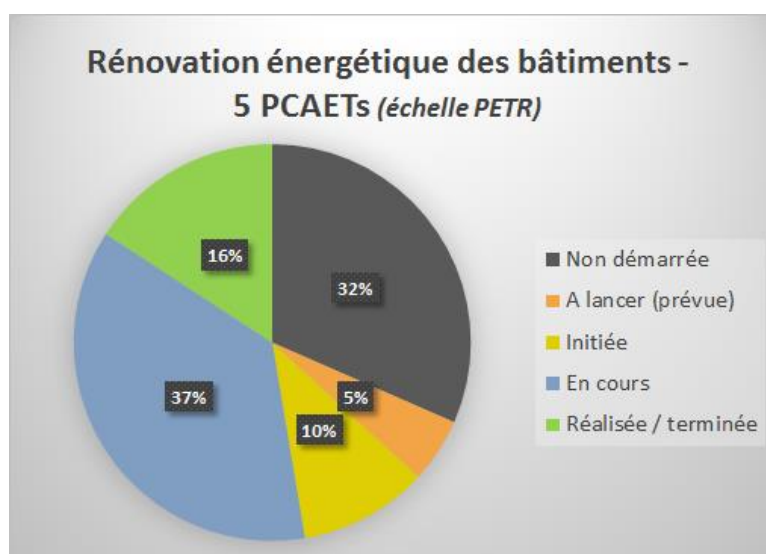


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés	TEPOS_BAT1 : Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique	En cours		X
		TEPOS_BAT2 : Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation	Initiée		X
		TEPOS_BAT3 : Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique	Non démarrée		X

- **TEPOS_BAT1 : Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique**

Niveau d'avancement : **En cours**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Le point de relais de l'information sur la rénovation énergétique pour notre collectivité est l'espace France Services. Ouvert depuis septembre 2021, il propose des permanences de l'ADIL et de Tarn Renov' Occitanie.

Outre ces permanences une journée a également été dédiée le mercredi 25 janvier 2023 : « Journée de l'Habitat » dans l'espace France Services (permanences + animation par les volontaires d'Unicité) par le biais d'un jeu « Jouons ensemble pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie et d'eau ».

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_BAT2 : Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation**

Niveau d'avancement : Initiée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

L'accompagnement des propriétaires dans leur projet de travaux et de rénovation est réalisé par la SCIC REHAB.

Dans ce cadre, pour la Communauté de communes Val 81, la SCIC REHAB a réalisé 31 audits de 2020 à 2022. Réalisation de 9 accompagnements dans le cadre de Rénov'Occitanie pour un montant de travaux effectués de 135 466,21 euros.

En 2019 la Communauté de communes décide d'entrer au capital de la SCIC REHAB à hauteur de 3 700 euros.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Dans le prolongement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) créée en 2014 dans le cadre d'un AAP de l'ADEME, les élus du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides, les 5 communautés de communes, de nombreuses entreprises locales du bâtiment, des propriétaires, des acteurs de l'habitat et de l'énergie se sont rassemblés au sein d'une même et unique structure d'accompagnement à la rénovation globale de l'habitat et créé la SCIC REHAB.

Cette coopérative est devenue le tiers de confiance tarnais de la rénovation. La SCIC REHAB propose aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, un accompagnement de A à Z : audit de leur logement, analyse des aides financières mobilisables, montage des dossiers, analyse des devis, visite de chantiers... pour réaliser un maximum d'économies d'énergie.

La SCIC REHAB intervient aujourd'hui dans tout le Tarn, dans le cadre du programme Rénov'Occitanie avec la Région Occitanie et le Département en tant que guichet unique de la rénovation. Les rénovations ont permis en moyenne de faire 46% d'économies d'énergie. Les travaux ont été réalisés quasi exclusivement par des entreprises locales du bâtiment, labellisées RGE.

- **TEPOS_BAT3 : Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

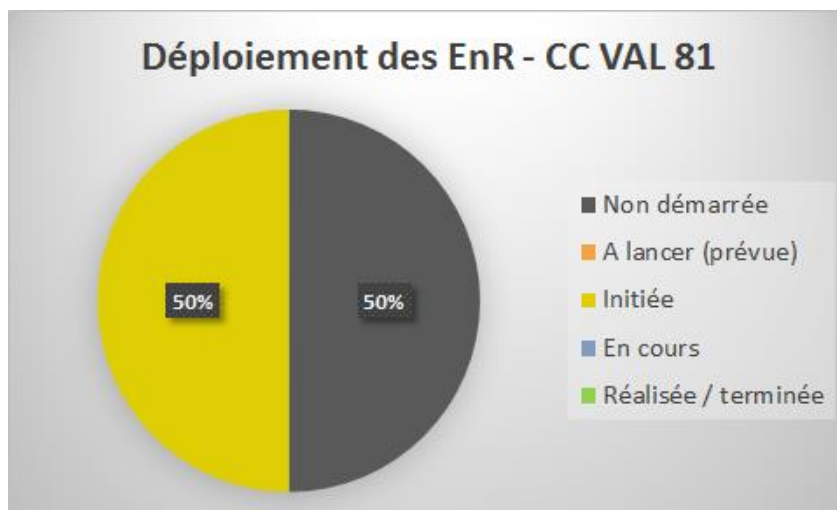
Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.3 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables

Le sous axe 2.3 « TEPOS : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **4 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **50%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

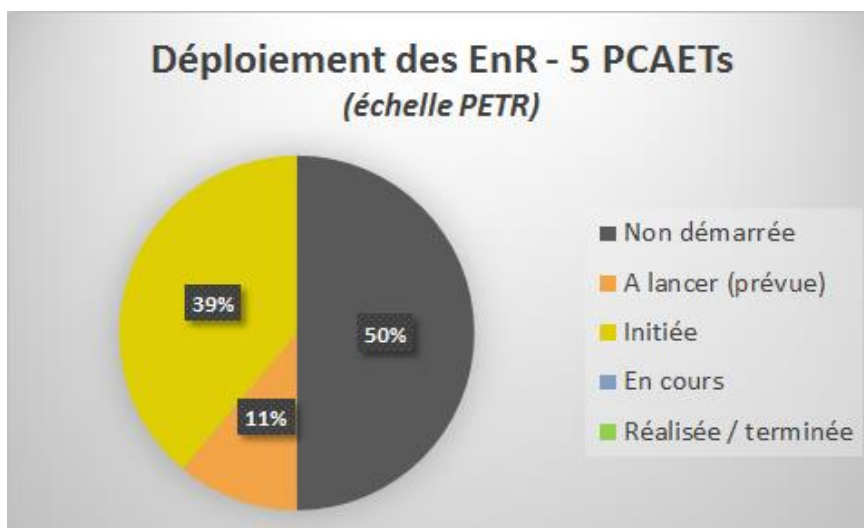


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables	TEPOS_ENR1 : Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles	Initiée		X
		TEPOS_ENR2 : Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable	Non démarrée		X
		TEPOS_ENR3 : Encourager l'émergence de coopératives citoyennes énergies renouvelables	Non démarrée	X	
		TEPOS_ENR5 : Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques	Initiée	X	

- **TEPOS_ENR1 : Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles**

Niveau d'avancement : **Initiée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Stage réalisé au sein du PTAB en 2019. Réalisation d'un questionnaire à destination des agriculteurs. Depuis, la chambre d'agriculture a mis en place un service d'accompagnement aux agriculteurs ; l'action se met donc en place progressivement.

- **TEPOS_ENR2 : Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_ENR3 : Encourager l'émergence de coopératives citoyennes énergies renouvelables**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Visite et rencontre de la SCIC EnerCOA (Aveyron) avec la SCIC Coop de Só : Le PETR Albigeois Bastides a organisé en partenariat avec Ouest Aveyron Communauté une rencontre entre les deux coopératives citoyennes locales de production d'EnR de ces 2 territoires : Coop de Só dans le Tarn et EnerCOA en Aveyron. Une délégation d'une 20aine d'élus et d'agents du PETR et de membres de Coop de Só sont partis à la rencontre des homologues Aveyronnais pour un temps d'échanges qui avait pour objectifs de :

- Identifier les champs de coopération possibles entre des collectivités locales et des acteurs de la transition comme les SCIC ou d'autres structures de l'ESS.
- Echanger sur la posture des élus dans ce type de démarche et notamment sur l'aide au démarrage apporté par les collectivités.
- Discuter de la professionnalisation des coopératives citoyennes et les modèles économiques engagés.
- Avoir une illustration concrète de la continuité de l'implication des collectivités dans un projet de cette nature.

- **TEPOS_ENR5 : Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques**

Niveau d'avancement : Initiée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

En 2017, la collectivité a approuvée une étude de réalisation d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du Pôles d'Activités Val 81.

Le 16 juillet 2019 a été signé un bail emphytéotique pour la location des toitures du Pôle d'Activités Val 81 à la société Eco Apex pour l'exploitation photovoltaïque.

Des travaux de désamiantage des toitures et la pose des panneaux se sont déroulés courant l'année 2020, avec une mise en service par Enedis fin 2020.

Malgré cette action, aucun AMI a été lancé pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques pour notre territoire.

Indicateurs : 2400 m² de surface en toiture de panneaux installés. La puissance de l'installation est de 449.50 KWc ce qui en théorie, permet d'alimenter 100 foyers de 4 personnes.

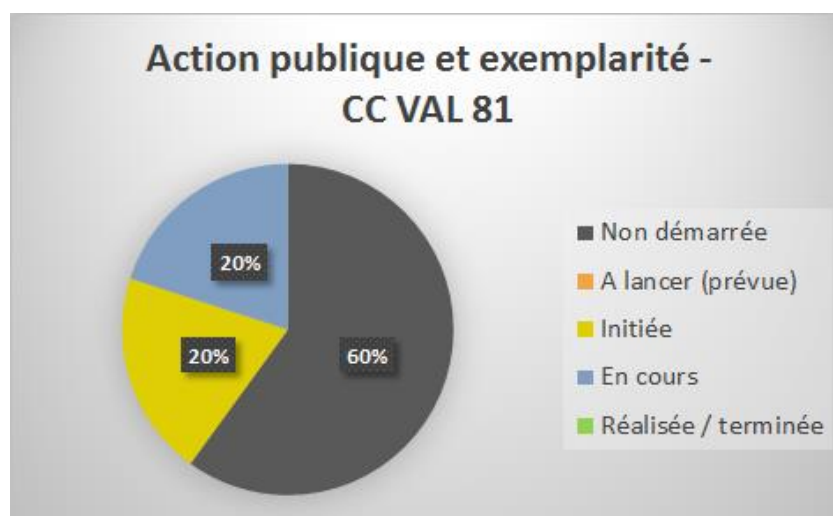
Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.4 : Renforcer l’action publique locale et l’exemplarité intercommunale et communale

Le sous axe « TEPOS : Renforcer l’action publique locale et l’exemplarité intercommunale et communale » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **5 actions**, son niveau d’avancement moyen est estimé à **40%**.

Le niveau d’avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

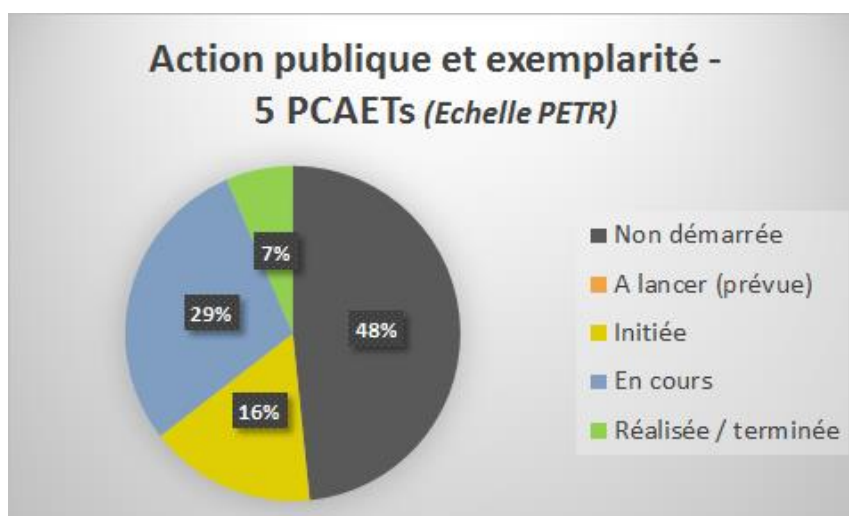


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale	TEPOS_EXE1 : Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE2 : Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE3 : Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal.	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE4 : Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes	En cours		X
		TEPOS_EXE9 : Contribuer à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.	Initiée	X	

- **TEPOS_EXE1 : Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

La Communauté de communes n'a pas de PLUi, ni de schéma de raccordement aux ENR. L'urbanisme est encore la compétence des communes.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Les 5 communautés des communes ont réalisé, avec le Pôle, un schéma de mobilité qui identifie une feuille de route des actions à mener sur le territoire ; plan d'action qui a nourri les actions « mobilité » du PCAET.

- **TEPOS_EXE2 : Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_EXE3 : Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal.**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_EXE4 : Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes**

Niveau d'avancement : En cours

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Des communes ont engagé avec le SDET un travail de rénovation de l'éclairage public afin de réduire les consommations. Certaines communes se sont également engagées dans l'extinction de l'éclairage public.

Sur le Pôle d'Activités Val 81, l'ensemble de l'éclairage public est au LED réglé par une horloge astronomique.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_EXE9 : Contribuer à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts**

Niveau d'avancement : Initié

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Achat d'un broyeur de végétaux, d'un souffleur électrique et d'une tronçonneuse électrique pour la réalisation de campagne de broyage annuelle auprès des habitants du territoire Val 81 (2 fois/an).

Opération conduite en 2021, 2022 et reconduite pour 2023 avec des modalités d'évolutions.

Chiffres clés 2021 : 42 personnes ont bénéficié du service pour 243 m³ de végétaux broyés.

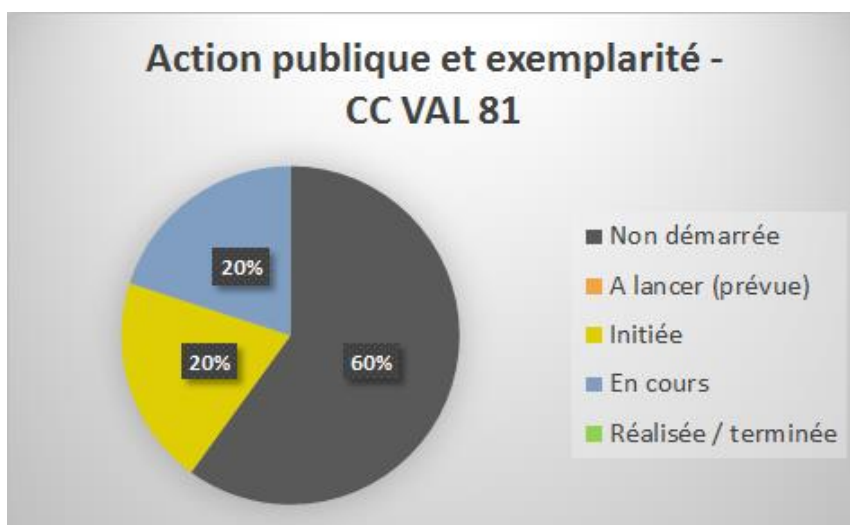
Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires

Le sous axe 2.5 « TEPOS : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **4 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **40%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

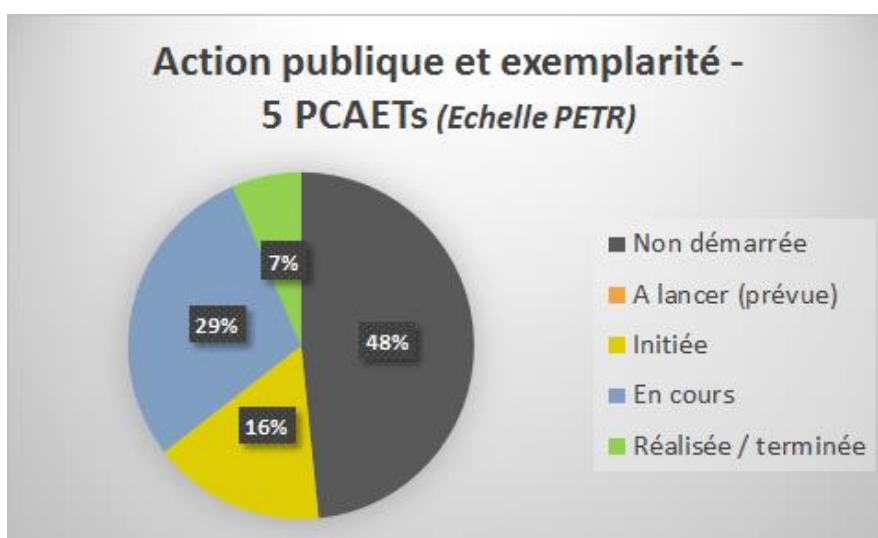


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires	TEPOS_MOB5 : Créer/Adapter un service de Transport à la demande adapté aux besoins des habitants	Initiée	X	
		TEPOS_MOB7 : Harmoniser le TAD (PATB)	Non démarrée		X
		TEPOS_MOB14 : Renforcer l'intermodalité entre les différentes offres de transport public au sein du territoire et améliorer le rabattement vers les pôles de mobilité	Non démarrée	X	
		TEPOS_MOB15 : Mettre en place des formations à l'éco-conduite pour les entreprises et agriculteurs du territoire	Non démarrée	X	

- **TEPOS_MOB5 : Créer/Adapter un service de Transport à la demande adapté aux besoins des habitants**

Niveau d'avancement : **Initiée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Le service de Transport à la Demande existe sur le territoire Val 81. Cependant pour des raisons budgétaires, il n'est à ce jour pas envisagé de faire monter en puissance ce service.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_ MOB7 : Harmoniser le TAD (PATB)**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_ MOB14 : Renforcer l'intermodalité entre les différentes offres de transport public au sein du territoire et améliorer le rabattement vers les pôles de mobilité**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_ MOB15 : Mettre en place des formations à l'éco-conduite pour les entreprises et agriculteurs du territoire**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

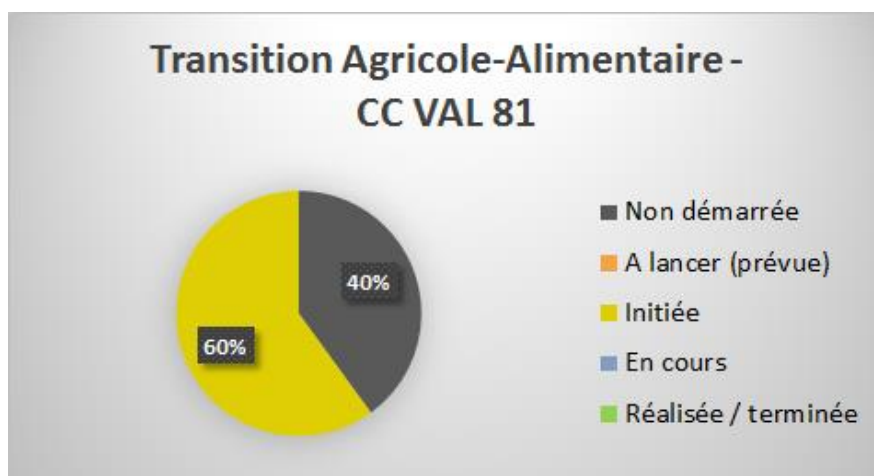
Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

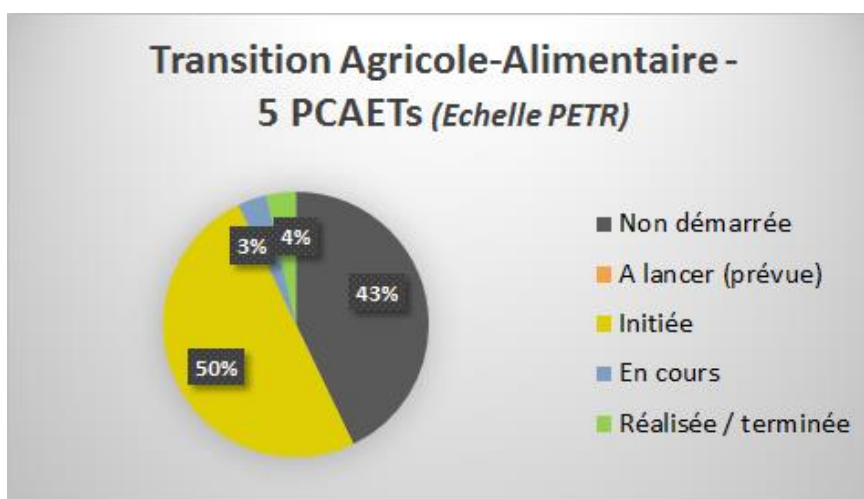
AXE 3 – Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire

L'axe 3 du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **5 actions** réparties en 3 sous axes. Son niveau d'avancement moyen est estimé à **60 %**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



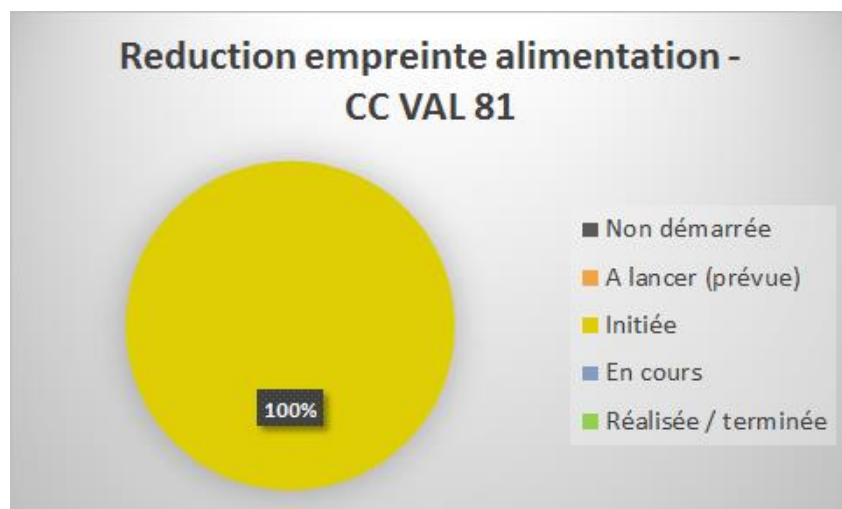
Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :



AXE 3 Transition Agricole/Alimentaire – Sous axe 3.1 : Réduire l’empreinte climatique de l’alimentation

Le sous axe 3.1 « Transition Agricole/Alimentaire : Réduire l’empreinte climatique de l’alimentation» du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **2 actions**, son niveau d’avancement moyen est estimé à **100% d’initiée**.

Le niveau d’avancement est actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

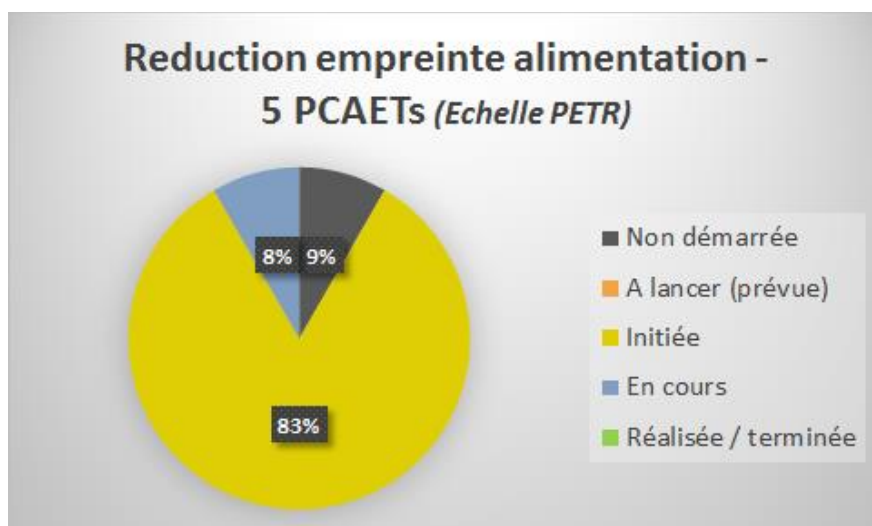


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentaire	AGRI_ALI1 : Préservation et mobilisation du foncier agricole	Initiée		X
		AGRI_ALI2 : Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial	Initiée		X

- **AGRI_ALI1 : Préservation et mobilisation du foncier agricole**

Niveau d'avancement : **Initiée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

2019-2020 : Sur Centre Tarn avec la Chambre d'agriculture : Accompagner la transmission des exploitations : identifications des cédants sans repreneurs avec les élus, contacts par la chambre d'agriculture, accompagnement des volontaires dans une démarche de transmission et de formulation d'une offre.

2017-2020 : Sur CCMAV, repérage des zones propices au maraichage dans la vallée du Tarn, contact avec les propriétaires, accompagnement des cédants avec le dispositif OCCTAV.

2022 -2023 : Dans le cadre du PAT, la chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux du maraichage sur le territoire. En 2023, ce bilan doit être présenté aux élus dans chaque CC et engager un travail de repérage de foncier à préserver.

2022 : En partenariat avec Terre de Liens Midi-Pyrénées, l'Adeart et Terres Citoyennes Albigeoises un cycle de deux formations-actions autour des enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission agricole a été organisé en mai et octobre 2022.

16 mai 2022 : une formation et une visite de ferme pour aborder les acteurs et les enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission, les pistes pour faire coïncider les transmissions - reprises, l'acquisition de foncier pour favoriser les installations.

3 octobre 2022 : atelier permettant aux participants d'avancer sur la définition des objectifs de chacun et d'imaginer les plans d'actions à développer dans les prochaines années.

Indicateurs : vingtaine d'élus et techniciens participants

- **AGRI_ ALI2 : Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial**

Niveau d'avancement : Initiée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Octobre 2020 : formation des cuisiniers sur les menus végétariens (recettes + aspect nutritionnel).

Novembre 2022 : formation des cuisiniers sur l'introduction produits issus de l'agriculture biologique en lien avec la diminution de la part carnée.

Décembre 2022 : présentation de la loi Egalim aux élus et agents de la restauration.

Mars 2022 : webinaire de présentation de la loi Egalim + Climat et résilience avec les impacts sur la restauration collective pour les élus et agents.

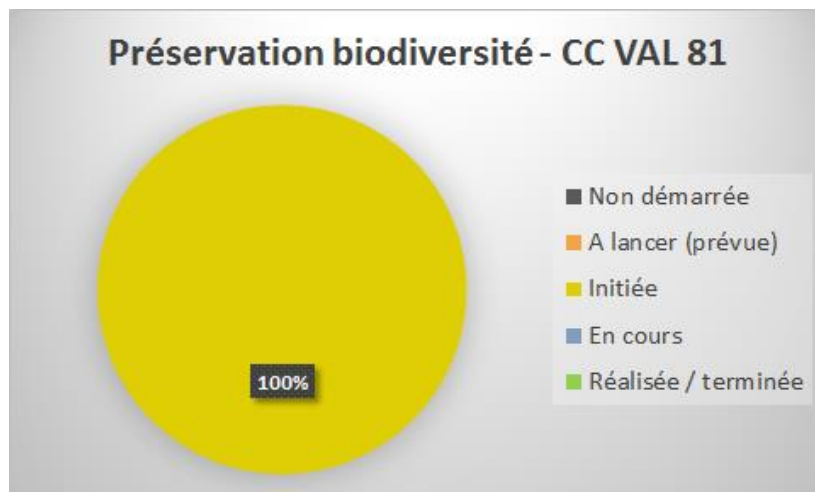
Octobre 2022 : Goûtons nos campagnes : semaine d'événements avec atelier de sensibilisation grand public : deux ateliers intergénérationnels autour de l'alimentation durable, atelier cueillette et dégustation de plantes sauvages.

2023 : démarrage défi alimentation locale en Centre Tarn.

AXE 3 Transition Agricole/Alimentaire – Sous axe 3.2 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes

Le sous axe 3.2 «Transition Agricole/Alimentaire : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **1 action**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **100% d'initiée**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

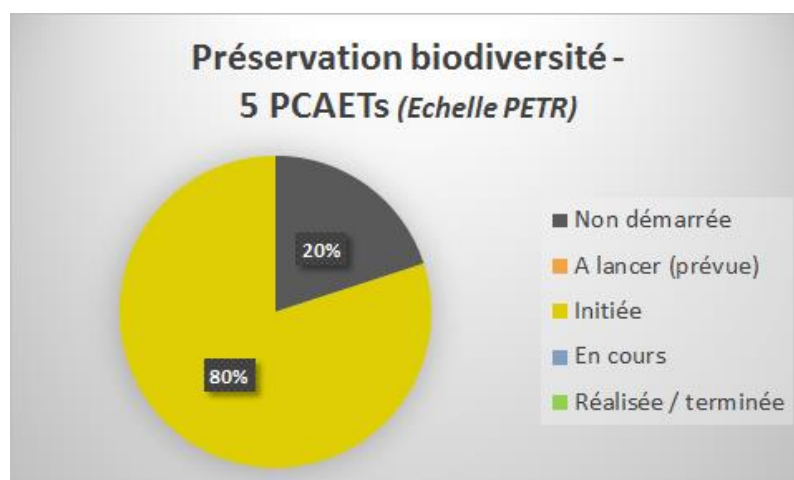


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes	AGRI_BIO2 : Créer des réserves de biodiversité et de stockage de carbone, renforcer les continuités écologiques	Initiée	X	

- **AGRI_BIO2 : Créer des réserves de biodiversité et de stockage de carbone, renforcer les continuités écologiques**

Niveau d'avancement : **Initiée**

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Opération du Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval - Préservation & restauration des milieux humides par le biais d'un appel à candidatures. Opération 100% financée par le Syndicat de rivière à destination des propriétaires de milieux humides. Objectifs : réserve en eau de bonne qualité, fourrage, stockage du carbone, support de biodiversité...

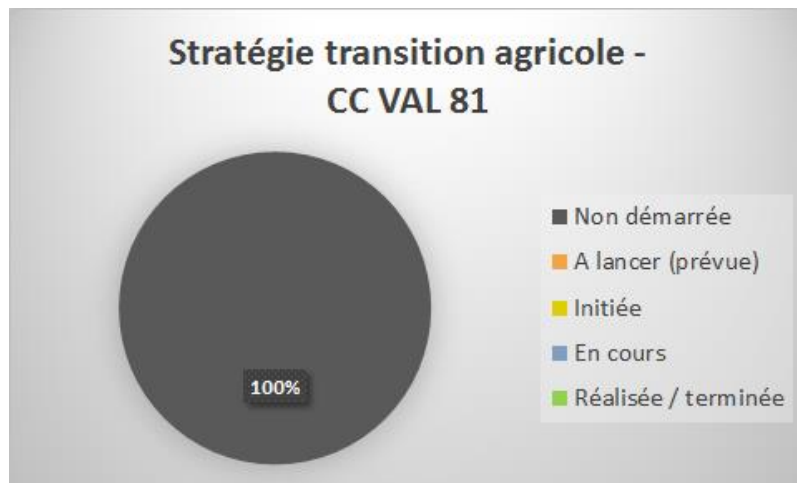
Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

AXE 3 Transition Agricole/Alimentaire – Sous axe 3.3 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l’agriculture au changement climatique

Le sous axe 3.3 «Transition Agricole/Alimentaire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l’agriculture au changement climatique » du PCAET de la Communauté de communes Val 81 rassemble **2 actions**, son niveau d’avancement moyen est estimé à **0%**.

Le niveau d’avancement des actions se répartit ainsi :



Que nous mettons en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs qui se répartit comme suit :

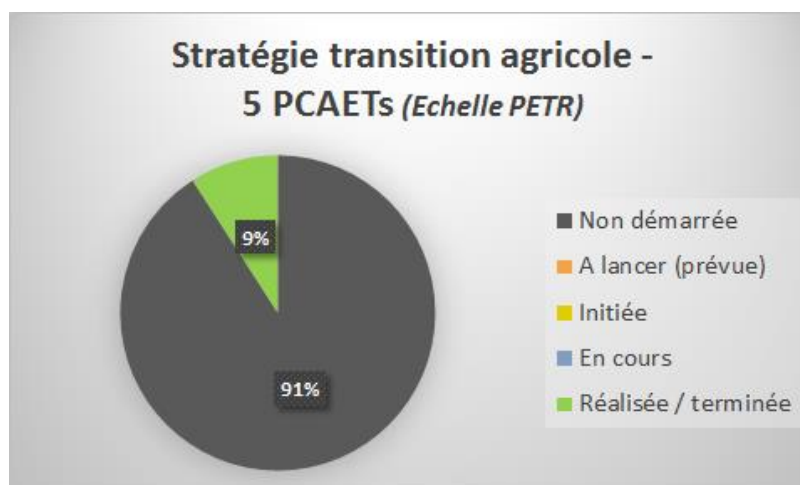


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	VAL 81	VAL 81 et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique	AGRI_STR1 : Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	Non démarrée		X
		AGRI_STR2 : Définir les priorités agricoles du territoire et mettre en place une veille sur les opportunités d'actions en liens avec ces priorités	Non démarrée		X

- **AGRI_STR1 : Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Été 2019 : Stagiaire de 3 mois sur le rôle des collectivités dans la transition agricole + simplification du diagnostic Aafterres 2050.

Décembre 2019- février 2020 : Enquête auprès des exploitations sur le développement photovoltaïque avec la chambre d'agriculture.

Novembre 2019 : organisation d'un séminaire agricole avec M. Parmentier : changement climatique et agriculture.

Décembre. 2019 : COTECH pour définir une méthodologie de concertation des agriculteurs.

Janvier 2020 : Forum ouvert avec les partenaires « Comment massifier les changements de pratiques agricoles et diminuer la vulnérabilité au changement climatique ? ».

Mars 2020 : Deux réunions de concertation organisées : Val 81 et CCMAV (une vingtaine de producteurs présents). Réunions à Carmaux et Réalmont annulées à cause du COVID.

Mars 2020 : Accueil d'une stagiaire (6mois) autour de la compensation carbone : quelles sont les opportunités pour le territoire et les agriculteurs ?

Septembre 2020 : COTECH pour présenter les résultats du stage, reprogrammer les réunions + identifier les actions portées sur la transition agricole par chaque partenaire.

Novembre 2020 : Réunions annulées à cause du nouveau confinement.

Juin 2021 : Ecriture d'une fiche action pour le PAT par la chambre d'agriculture : faciliter la transition des systèmes et pratiques agricoles sur le territoire : diagnostics des exploitations + rencontres collectives => action non financée lors de l'AAP France Relance donc non mise en place.

- **AGRI_STR2 : Définir les priorités agricoles du territoire et mettre en place une veille sur les opportunités d'actions en liens avec ces priorités**

Niveau d'avancement : Non démarrée

Actions spécifiques à la communauté de communes Val 81 :

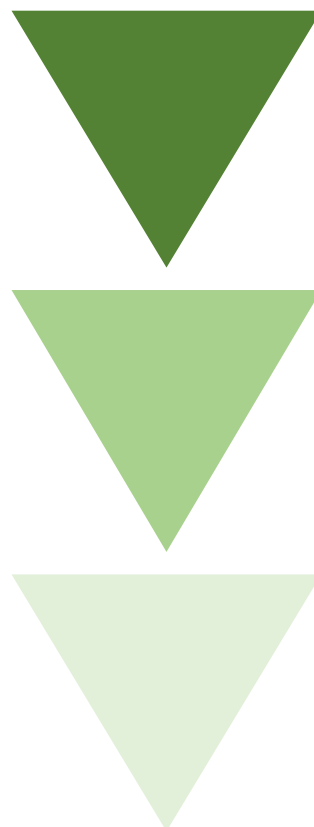
Pas d'actions initiées par la CC Val 81.

Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

3

Tendances d'évolution du territoire



Ce bilan à mi-parcours de notre PCAET, nous permet aujourd'hui, de revenir sur quelques chiffres du territoire, tant à l'échelle PETR que intercommunale, afin d'analyser des évolutions et des tendances.

L'objectif étant de pouvoir répondre à la question : Où en sommes-nous dans notre trajectoire « TEPOS » aujourd'hui ?

Dans un premier temps nous développerons les trajectoires globales des consommations d'énergie. Dans un second temps, les productions d'énergie renouvelable sur nos territoires et pour terminer nous analyserons ensemble les émissions de Gaz à Effet de serre.

L'ensemble des données présentées est issu de l'Observatoire Régional Climat Energie en Occitanie (ORCEO).

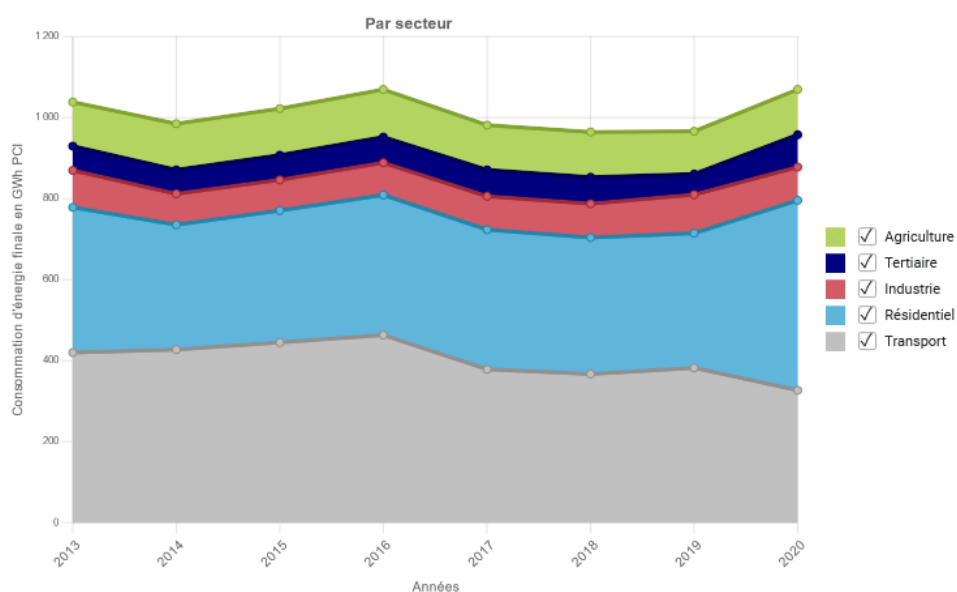
3.1 Les consommations d'énergie

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI) la consommation d'énergie est de :

- **1021,82** GWh en 2015
- **1069,20** GWh en 2020

Soit une augmentation de **+ 4,6 %** entre 2015 et 2020, notamment sur le secteur résidentiel **(+44 %)**

Par secteur :

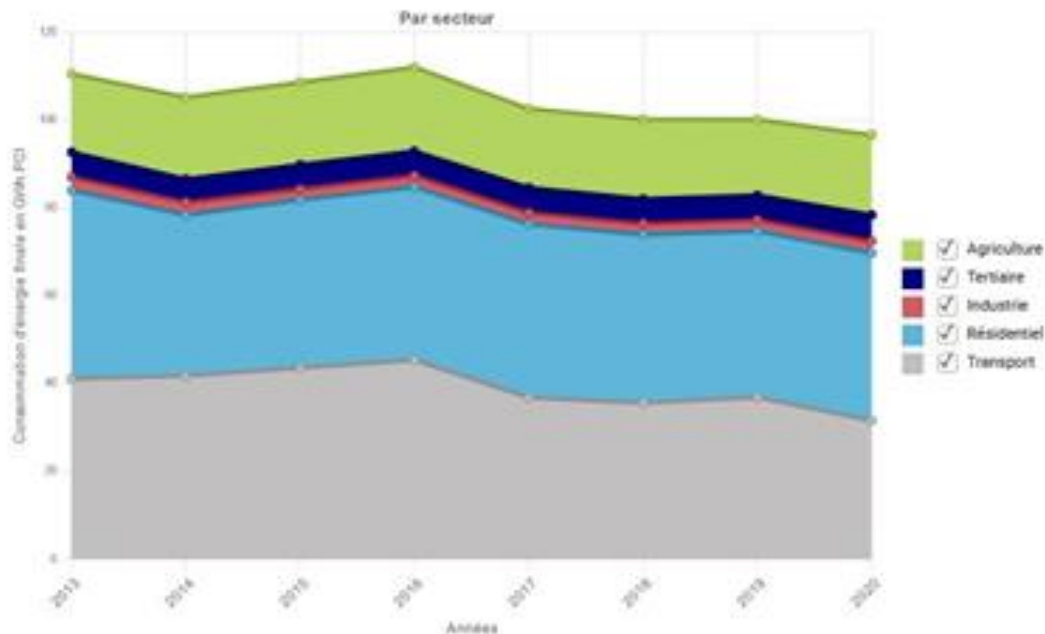


Source de l'historique : ORCEO 2022

A l'échelle de la Communauté de communes Val 81, la consommation d'énergie est de :

- **108,63** GWh en 2015
- **96,65** GWh en 2020

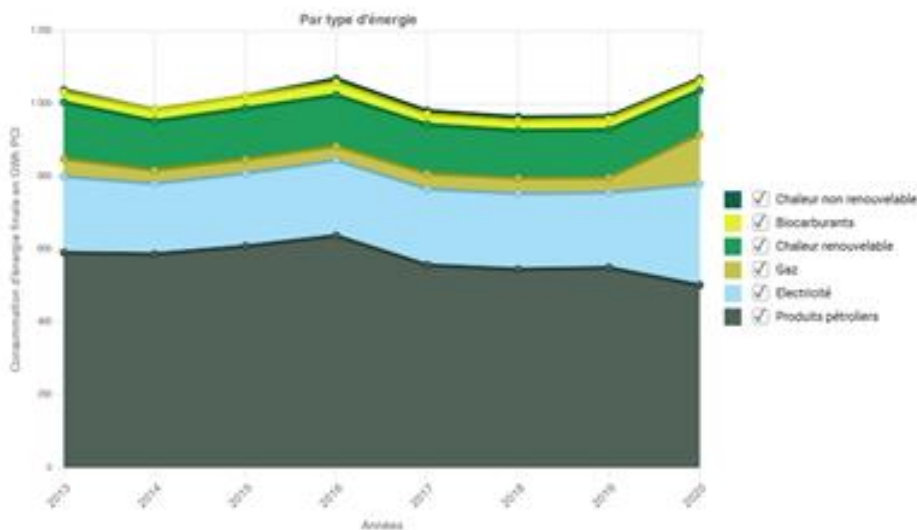
Soit une baisse de – **11,03** % entre 2015 et 2020. Cependant, il nous faut analyser ces chiffres avec prudence. En effet, en 2020, nous sommes dans la période COVID. Il nous faudra attendre les résultats des prochaines années, pour vérifier la baisse réelle des consommations d'énergie du territoire.



Analyse par typologie d'énergie consommée :

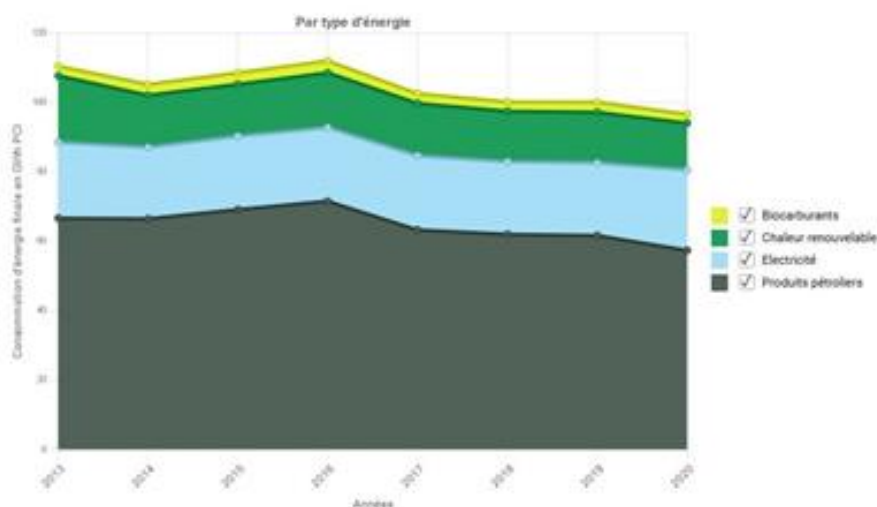
- A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI)

Par énergie :

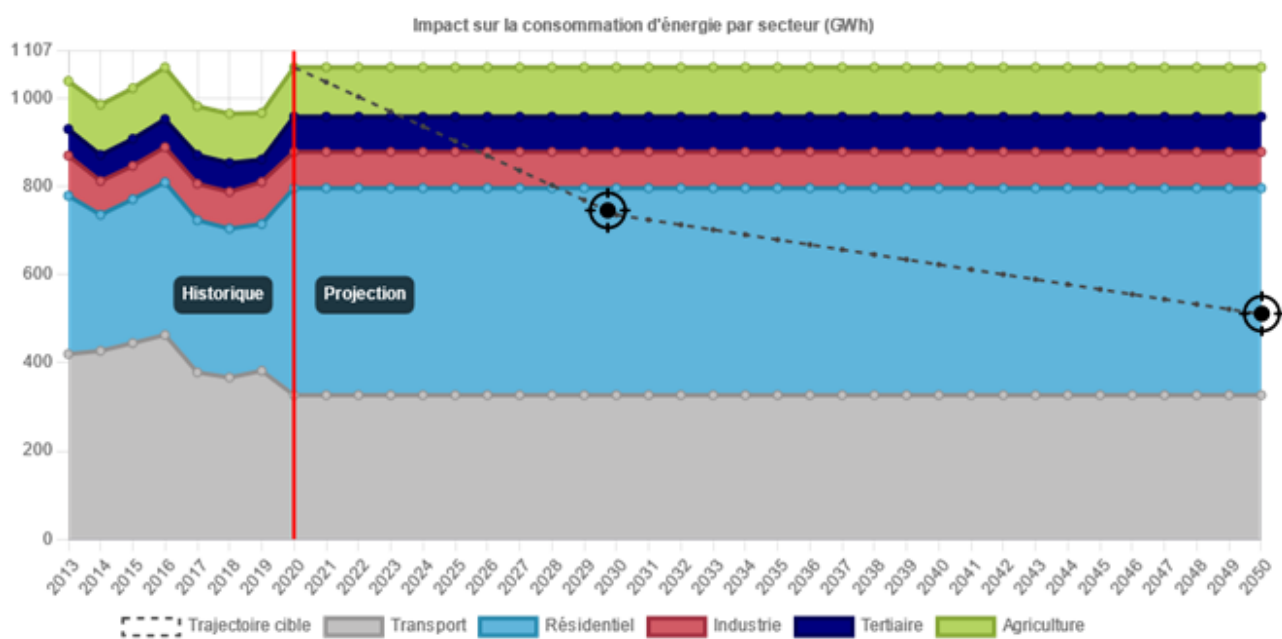


- A l'échelle de la Communauté de communes Val 81

Par énergie :



Impact sur la consommation d'énergie par secteur : Trajectoire visée pour 2050.



A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les cibles sont de :

- **-28%** en 2030 soit une consommation totale d'énergie de 735 GWh. A la vue des résultats, pour atteindre nos objectifs nous devons réactualiser ce pourcentage à une baisse de **-31%**.
- **-50 %** en 2050 soit une consommation totale d'énergie de 510 GWh. Pour atteindre nos objectifs, la réactualisation du pourcentage de baisse est de **- 52%**.

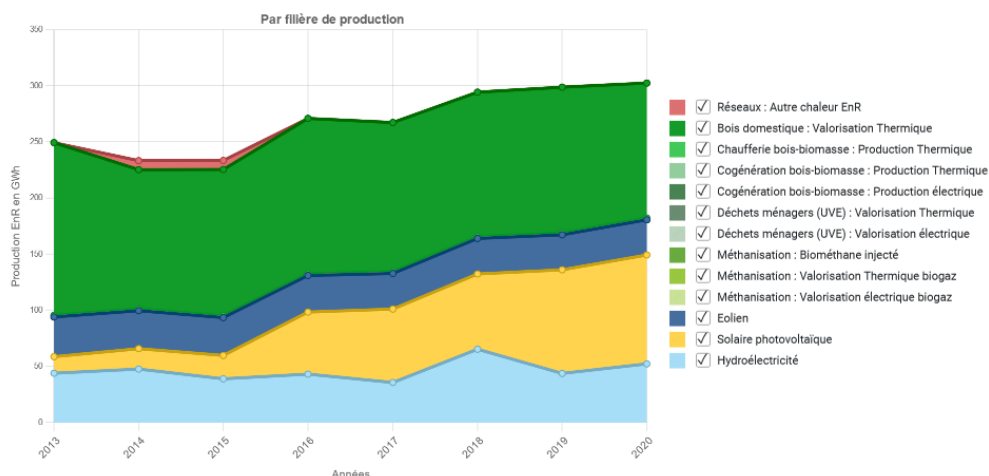
3.2 Les productions d'Énergie Renouvelable (EnR)

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI) la production d'énergie renouvelable (EnR) est de :

- **233,45 GWh** en 2015
- **302,42 GWh** en 2020

Soit une augmentation de **+ 29 %** entre 2015 et 2020, notamment sur le solaire photovoltaïque (production **x7** depuis 2013).

Évolution de la production EnR (en GWh)



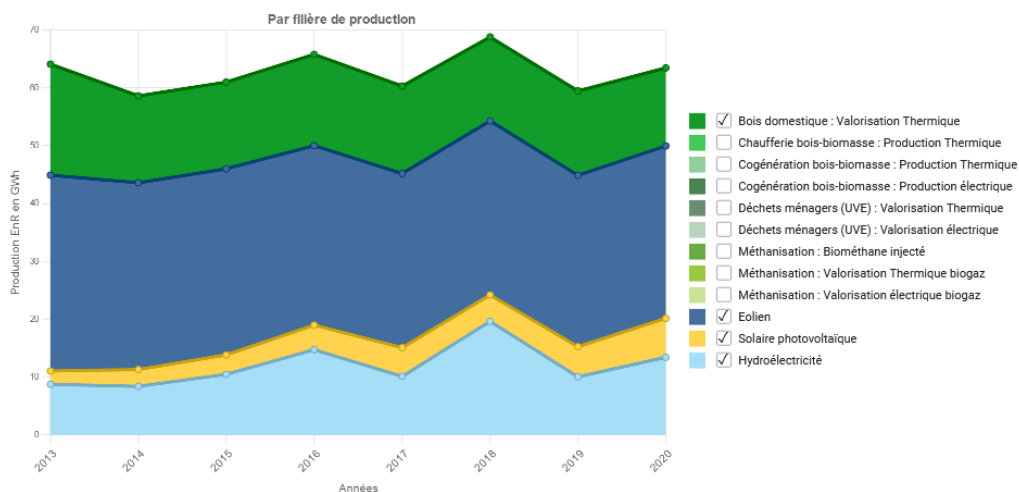
Source de l'historique : ORCEO 2022

A l'échelle de la Communauté de communes Val 81, la production d'énergie renouvelable (EnR) est de :

- **61,01 GWh** en 2015
- **63,47 GWh** en 2020

Soit une augmentation de **4.03 %** entre 2015 et 2020. Concernant le solaire photovoltaïque nous pouvons visualiser une augmentation de **107,38 %** depuis 2015.

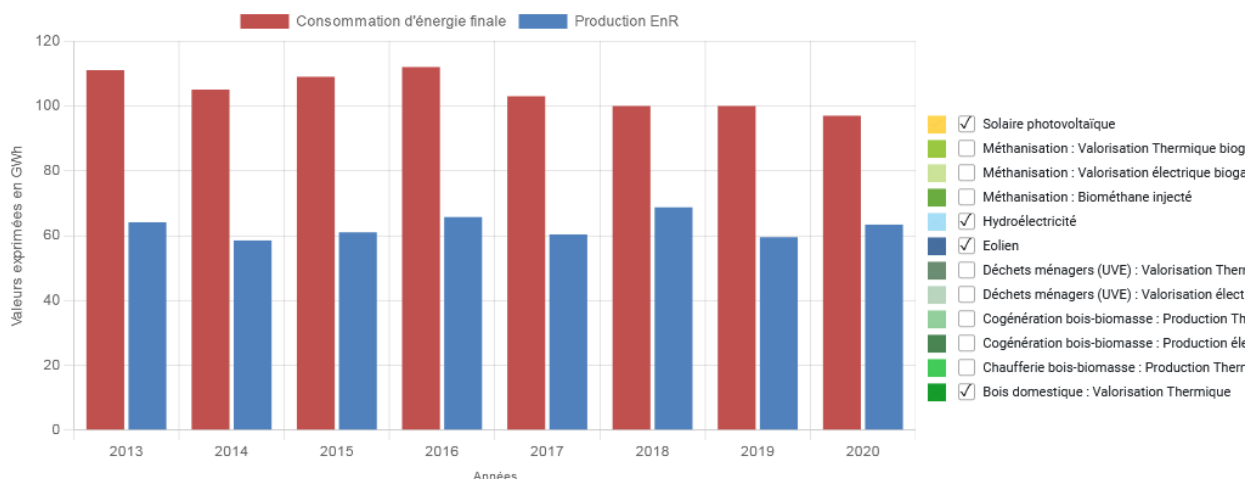
Évolution de la production EnR (en GWh)



Source de l'historique : ORCEO 2022

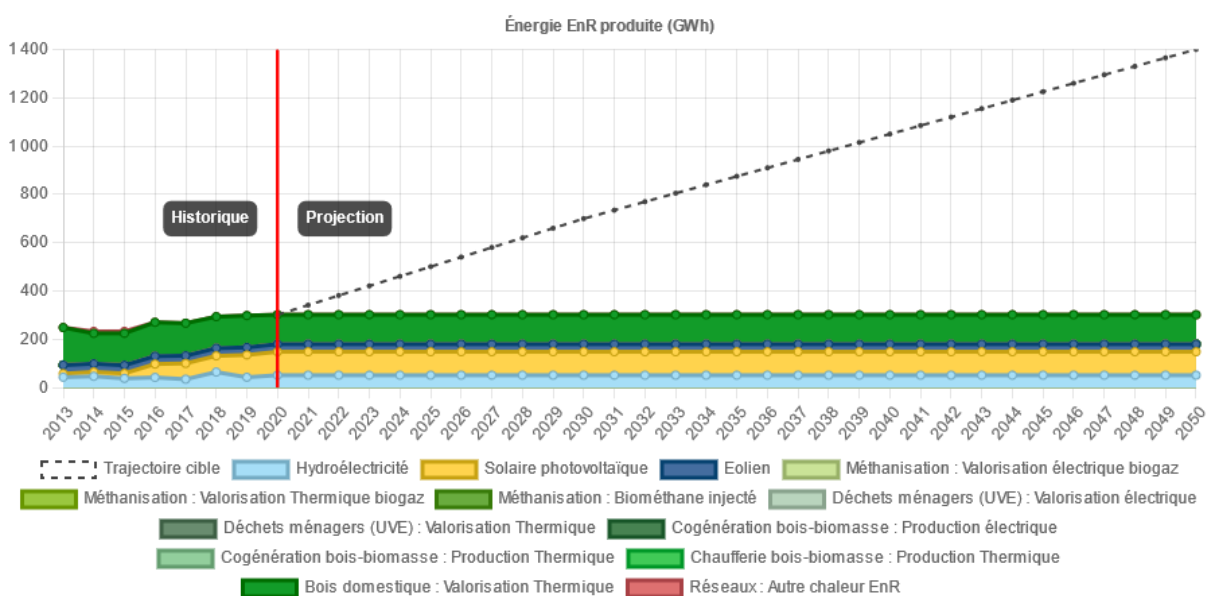
Pour la Communauté de communes Val 81, vous trouverez ci-dessous le diagramme de l'évolution comparée entre la consommation d'énergie finale dépensée du territoire en rouge et de la production d'énergie renouvelable en locale en bleu. L'objectif serait un équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie.

Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



Source de l'historique : ORCEO 2022

Impact sur l'Énergie EnR produite : Trajectoire visée pour 2050.



A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les cibles sont de :

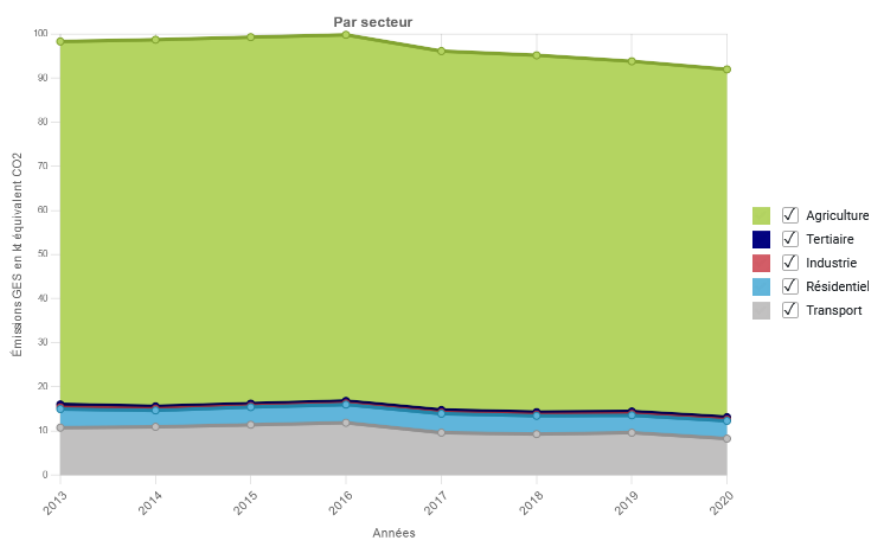
- **x3** en 2030 soit 700 GWh d'EnR produit. Actuellement nous sommes sur une trajectoire engagée de **x 1,3**. En 2050, une augmentation **x6** doit être réalisée pour rentrer dans nos objectifs TEPOS, soit une production d'EnR de 1400 GWh.
- Cependant des projets sont en cours d'instruction ou en phase d'autorisation (éolien, solaire photovoltaïque au sol pour environ une puissance de **76 MW** (hors méthanisation)).

3.3 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Les émissions de gaz à effet de serre pour le territoire de la Communauté de communes ont légèrement baissées entre 2015 et 2020 (-7,36 %).

Le secteur agricole est très représentatif de notre territoire, avec le plus fort taux d'émissions de Gaz à Effet de Serre. En effet en 2015, sur le secteur agricole nous avons une production de 83,1 ktco2Eq. En 2020, nous sommes à 78,87 Ktco2Eq, soit **une diminution de 5,09 %**.

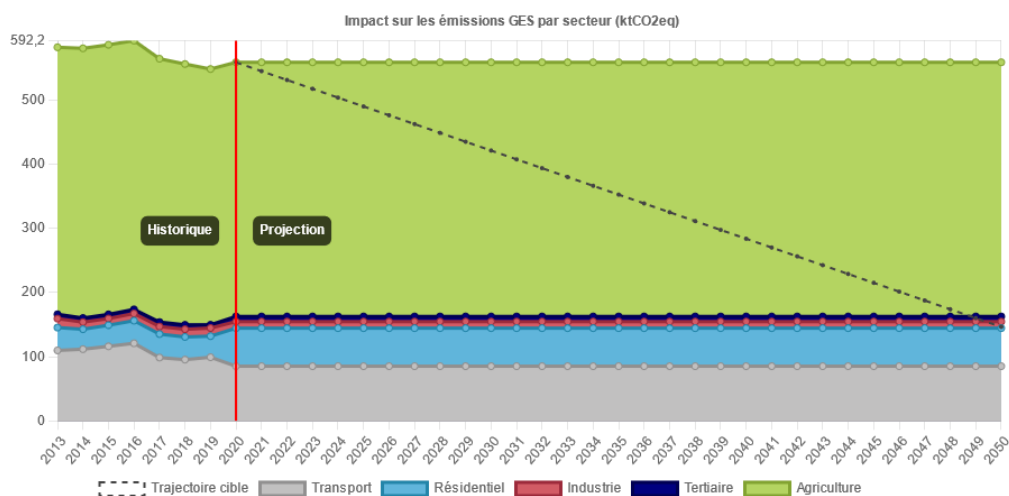
Par secteur :



Source de l'historique : ORCEO 2022

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les émissions de GES par habitant représentent :

- 2015 : **10,17** teqCO2 par habitant
- 2020 : **9,7** teqCO2 par habitant soit **la moyenne française**.

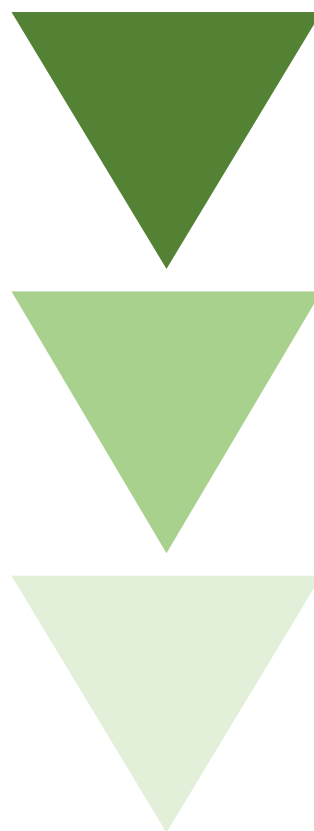


Pour 2050, notre objectif, la réduction de **- 75 %**, à l'échelle du Pôle territorial des émissions de Gaz à Effet de Serre soit 146,41 ktCO2Eq.

4

Pistes de progrès

Ajuster les dynamiques en cours



4.1 Synthèse des pistes de progrès

Tableau de la synthèse des pistes de progrès et orientations du PCAET

De la Communauté de communes Val 81 :

<p>AXE 1 – Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : le rendre plus opérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la coopération sur des projets transversaux avec les 5 communautés de communes du Pôle• Poursuivre le travail engagé avec le pôle territorial sur le management de la coopération. Avec notamment des formations à destinations des DGS, des responsables de services et managers.• Mobilisation des élus à amplifier en l’accompagnant d’un travail de sensibilisation• Faire monter en puissance la communication interne et externe sur les enjeux de transition sur les différents supports de communication de la collectivité (site internet, réseaux sociaux, brève intercommunale).
--	--

AXE 2 – S’inscrire dans une démarche TEPOS

- Suppression de l’action « *Définir les modalités d’un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d’accueil des personnes âgées* ». Les établissements de notre territoire ne sont pas en gestion intercommunale. Il est difficile pour la Communauté de communes, d’agir sur la rénovation énergétique des bâtiments, de par le portage associatif, mutualiste ou privé de ces structures.
- Poursuivre l’enrichissement de l’observatoire et des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau « Bouge ton climat », avec notamment la continuité des visites sur sites.
- Renforcer l’engagement de France Services Val 81 sur ses actions de sensibilisation et d’orientation des ménages pour la rénovation énergétique.
- Mettre en place un planning des espaces verts pour la gestion différenciée. Accompagnement de la démarche par de la sensibilisation et projet d’animation autour de cette action, notamment avec l’Espace de Vie Sociale (création d’un hôtel à insectes, nichoirs...).
- Re-conventionnement avec la Région Occitanie dès janvier 2024, concernant le Transport à la Demande. Développement de l’offre sur de nouvelles destinations et le rendre accessible à l’ensemble des communes du territoire Val 81.
- Projet d’équipement sur le pôle d’activités Val 81 : Installation d’une borne de recharge pour véhicules électriques ainsi qu’un abri à vélos.

Axe 3 – Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire

- Réengagement de la Communauté de communes Val 81 dans les actions du Projet Alimentaire Territorial du Pôle Territorial.
- Réflexion générale sur les problématiques de l’eau : Action sur une aide à l’acquisition de récupérateur d’eau de pluie à destination des habitants. Etude d’un projet sur le Pôle d’Activités Val 81, désimperméabilisation des parkings et assainissement de la plateforme.

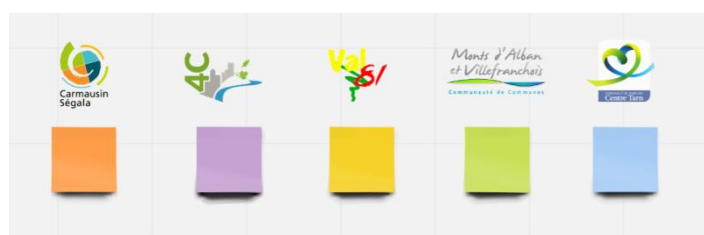
4.2 Synthèse des points communs à l'échelle des 5 PCAETs : Des coopérations possibles

L'ensemble de cette partie du rapport est tirée du compte-rendu du deuxième Comité de Pilotage qui a eu lieu le 13 juin 2023.

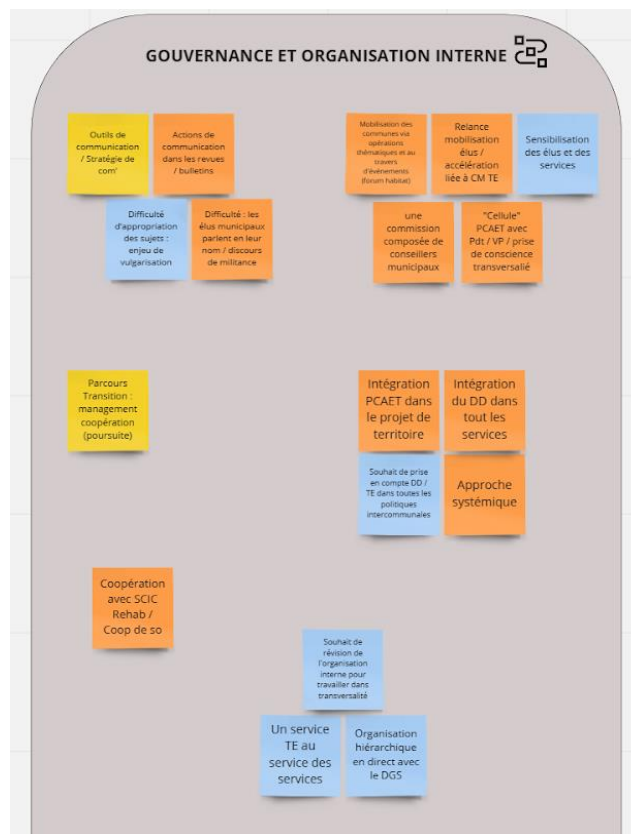
Lors de ce temps, il s'agissait pour chaque intercommunalité de présenter les orientations / pistes de travail définies à ce jour selon les axes du plan climat (gouvernance, TEPOS, Agricole/alimentaire) et des éventuels besoins en termes de moyens/outils.

En séance, lors de chaque présentation, nous avons capitalisé au fil de l'eau sur l'outil « Miro » les idées exprimées afin de révéler là où il y a des points communs pouvant donner lieu à des pistes de travail communes et des coopérations.

Voici ci-dessous une synthèse de ce travail (par axe du PCAET) où chaque CC est représenté par une couleur de « post-it ».



Axe Gouvernance et organisation



Plusieurs points ressortent de façon commune (au moins 2 ou 3 CCs ont exprimées ces idées) :

- Une réaffirmation de positionner et d'intégrer plus fortement le PCAET / Développement durable de façon transversale dans une logique d'approche systémique de la transition écologique (dans les politiques intercommunales, dans le projet de territoire, dans les services,...). Cela se traduit y compris en termes d'organisation interne avec des réflexions en cours pour mieux travailler en transversalité.

Lien à faire / piste commune possible : suite au parcours de la Fabrique des transitions, un projet de formation collective des managers et responsables de services sur ces questions de coopération et d'approche systémique/transversalité est en cours de montage (avec CNFPT).

- Une mobilisation et un travail de sensibilisation des élus à amplifier
- Un enjeu autour des questions de « communication » :
 - Difficultés d'appropriation des élus sur les questions climat-transition écologique avec un besoin de vulgarisation et une attention à porter sur le discours et le vocabulaire employés.
 - Actions de communication en tant que telles : stratégie de communication à renforcer/créer, mobilisation des outils existants (bulletins intercommunaux, etc.) en faveur du climat/PCAET.

Lien à faire / piste commune possible : un espace d'échanges a été créé à l'échelle PETR entre chargés de communication des intercommunalités et la question de la transition écologique a été abordée comme pouvant faire l'objet de travail commun. => Mobiliser ce collectif en lien avec le PCAET

Axe Territoire à Energie Positive (TEPOS)



Plusieurs points ressortent de façon commune (au moins 2 ou 3 CCs ont exprimées ces idées) :

- Rénovation Habitat : poursuite des actions engagées de sensibilisation, point d'infos, ... et de l'accompagnement des ménages (dispositifs à identifier ou renforcer)
- La thématique de l'eau est unanimement ressortie des échanges et ce à plusieurs niveaux :
 - Travail autour des eaux pluviales : actions autour des récupérateurs d'eau, schéma réseau d'eaux pluviales...
 - Travail sur la ressource en eau : préservation de la ressource (petit et grand cycle de l'eau), gestion ressource eau potable...
- Mobilité : poursuivre amplifier la mise en œuvre de diverses solutions, TAD, Cheminement doux, VAE, covoiturage, bornes électriques ...

- Poursuivre le travail d'exemplarité des collectivités (éclairage, réduction des consommations ...)
- Déchets : poursuite ou engagement d'un travail sur les déchets (prévention et réduction... Lien PLPDMA par exemple)
- Biodiversité : poursuite d'actions type gestion différenciée, plantation de haies émergence d'action type atlas de la biodiversité ou travail sur les zones humides.
- Poursuivre le développement de la production d'ENR
 - Accompagner à la mise place de solutions
 - Enjeu émergent : autoconsommation individuelle et collective

Axe Transition agricole et alimentaire



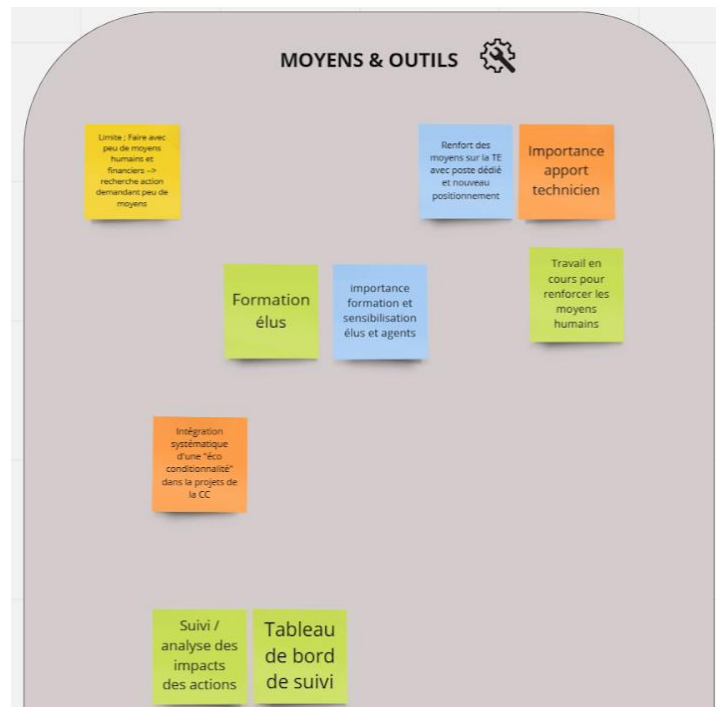
Plusieurs points ressortent de façon commune (au moins 2 ou 3 CCs ont exprimées ces idées) :

- Sur l'alimentation, en lien avec le PAT : poursuite du travail engagé avec le PETR avec un point d'attention sur l'enjeu de mobilisation autour de ce chantier
- Transition agricole : réaffirmation qu'il s'agit d'un enjeu fort pour notre territoire (plus émetteur en GES) ; des projets à construire avec la Chambre d'agriculture mais pas que (lien avec acteurs / agriculteurs qui ont l'habitude de travailler en coopération - ex : Cuma...).

Lien à faire / piste commune possible : projet porté par le Syndicat Tarn Aval autour de l'agriculture de conservation des sols, en lien avec la chambre, les CCs, le PETR... lauréat de l'appel à projet France 2030 et qui se lance sur le second semestre 2023.

- Autres sujets à discussion autour de la filière bois local et des projets concrets à mener (voir aussi étude en cours sur projet d'unité de granulation bois en lien avec agglo)

Axe Moyens et outils



Plusieurs points ressortent de façon commune (au moins 2 ou 3 CCs ont exprimées ces idées) :

- Ce travail a notamment permis de réaffirmer les besoins et l'importance d'avoir de l'ingénierie sur le sujet pour faire avancer les projets (mais pas toujours la capacité de recruter) : poste dédié et positionnement « stratégique », renforcement des moyens humains...
- Besoin de formation qu'il s'agisse des élus ou des agents plus éloignés du sujet.
- Autres besoins d'outils exprimés (selon situations) : outil de suivi/pilotage, retours et partages d'expériences entre collectivités/élus

Suite à ce partage et mise en évidence des points communs, plusieurs réactions sont exprimées et peuvent nourrir une réflexion sur de potentiels projets communs et/ou construits en coopération (*au-delà des projets déjà envisagés et mentionnés ci-dessus*) :

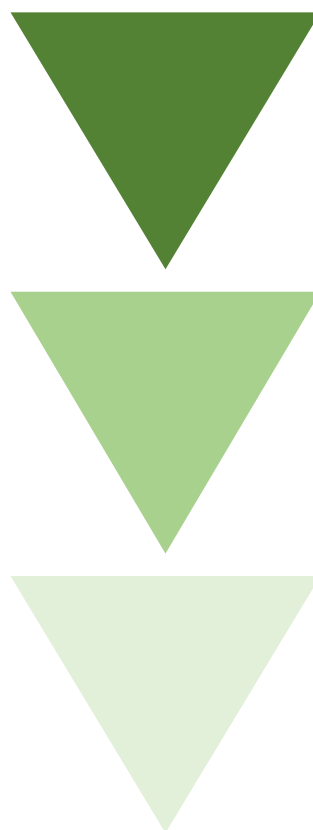
- Les outils de pilotage et/ou de suivi (du PCAET ou d'autre projet) sont intéressants à partager et à mutualiser afin de se doter de ressources/méthodes communes et aussi

de partager les avancées, les difficultés, les besoins... De même pour l'exploration ou l'expérimentation de nouveaux outils (ex : limites planétaires)

- Les temps de formations / sensibilisation peuvent aussi s'envisager de façon collective (cf. formation management coopération, mais aussi fresque du climat...)
- La réponse à certains AAP / opportunités repérées demande de l'ingénierie et pourrait également faire l'objet d'une mutualisation
- De manière générale, l'identification de futurs projets partagés ou communs dépend aussi des moyens que chaque CC peut y accorder. Il pourrait donc être intéressant de faire à intervalles réguliers des points sur l'avancement des PCAETs en bureau PÉTR (par exemple) afin de voir là où des besoins communs émergent et pourraient donner lieu à des projets en coopération (ex : récupération eau de pluie). Cela en plus du travail collectif mené par les techniciens au sein de l'espace « référents climat ».
- Point d'attention : cibler sur des actions/opérations concrètes et veiller à ce qu'elles s'inscrivent dans des dispositifs de l'État, Région, Département, Agence de l'eau...



Annexes



Annexe 1 Tableau de synthèse à l'échelle des 5 EPCI du suivi des actions

Tableau Rapport intermédiaire des actions des PCAETs (€)							VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CGMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)
GOUVERNANCE										
Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité - Le rendre opérationnel.										
GOUV_1	Tester et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation	X	X	X	X	X	Initiée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un élu référent a été désigné par délibération au moment de l'approbation du PCAET : la Vice-Présidente en charge du développement durable. - Un technicien référent est désigné pour la coordination du PCAET : Le binôme technicien/élu référents travail ensemble à la construction et la mise en oeuvre des actions du PCAET. - Participation de la collectivité aux travaux sur la gouvernance et la coopération avec la "Fabrique des Transitions", entre 2021 et 2022 avec le Pôle Territorial. 	1 élu référent désigné - Vice-Présidente en charge du développement durable et 1 technicien coordinateur PCAET	<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En complément de la désignation d'un élu référent "PCAET" et d'un technicien référent, au sein de chaque communauté de communes, un réseau des agents et référents "PCAET" a été créé et animé par le PETR. Ce réseau de référents est un espace de coordination et de suivi des PCAETs et de leurs stratégies, de partage d'actualités /d'outils/ d'expériences, et de coopération permettant de co-construire et mettre en oeuvre des actions communes. - Travaux sur la gouvernance et la coopération avec la "Fabrique des Transitions", entre 2021 et 2022 le Pôle territorial s'est engagé dans la première promotion des territoires pilotes de la transition. Dans ce cadre, un travail spécifique a été mené visant à intégrer nos pratiques de coopération et nos modes d'organisation pour accélérer la transition écologique à l'échelle du territoire. Cela a notamment permis de réaliser un diagnostic « participatif » afin d'analyser nos modes de travail et de faire émerger des besoins et premières pistes de propositions pour améliorer nos organisations et renforcer les coopérations (au sein des communautés de communes, avec le PETR, avec les acteurs locaux...). Ce travail s'est traduit par la mise en place de plusieurs groupes de travail « entre pairs » et d'espaces de dialogue entre élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.
GOUV_2	Définir une stratégie et plan annuel de formation des élus et des agents	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux agents de la collectivité ont été formés sur la Fresque du Climat (Charge de mission PCAET + Agent de la médiathèque) - A l'échelle du Pôle territorial, lancement de l'AAP MOBILISACTEURS2020 de l'ADDEME et l'AAP MOBELUS2022 les élus du territoire ont bénéficié de conférences, visites de terrain, voyage d'études, ciné-débat. En complément, 2 sessions de formations à la transition écologique dédiées spécifiquement aux élus ont été organisées en décembre 2022. - Cependant aucune stratégie et plan de formation ont été mis en place à l'échelle de la collectivité soit pour les agents et/ou les élus. 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A ce stade de mise en oeuvre du PCAET, il n'y a pas de stratégie et de plan annuel de formation formalisé. Toutefois, plusieurs actions de sensibilisation ou dispositifs de formation aux questions de transition ont été engagés à destination des agents et des élus du territoire à l'échelle du PETR : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une formation collective de plusieurs agents à la Fresque du climat en 2020. - Le Pôle territorial a été lauréat de l'AAP MOBELUSACTEURS2020 de l'ADDEME ce qui a permis d'organiser un programme de sensibilisation et mobilisation des élus et des acteurs locaux entre 2020 et 2022 avec l'organisation de nombreux temps forts de types conférences, visites de terrain, voyage d'études, ciné-débat... autour de multiples sujets liés à la transition écologique et énergétique. - Le Pôle territorial a également été lauréat de l'AAP MOBELUS2022 ce qui a permis d'organiser 2 sessions de formations à la transition écologique dédiées spécifiquement aux élus en décembre 2022. Cette action a ainsi mobilisé une trentaine d'élus. - Des interventions plus ponctuelles ont également lieu sur différents sujets auprès des élus notamment (ex : intervention sur les enjeux Zéro Artificialisation Nette (ZAN) lors d'une conférence des maires)
GOUV_3	Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des outils de communication depuis 2019. - Création d'un premier site web (2019) refonte intégrale de celui-ci en 2022. - Création d'une page facebook officielle. - Harmonisation de la "boîte intercommunale" pour gagner en lisibilité sur les actions de l'intercommunale. - Harmonisation de la "boîte intercommunale" pour gagner en lisibilité sur les actions de l'intercommunale. - Cependant pas de stratégie et de plan d'action de communication concernant le PCAET et la transition. Communication au coup par coup sur différents supports. 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2022, à l'initiative du PETR, un "réseau de communicateurs" réunissant les différents chargés de communication de chaque communauté de communes a été créé et tenu une première fois. Ce groupe "communication" qui sera animé dans le temps aura vocation à être mis en lien avec le groupe des référents "PCAET" afin d'établir collectivement une stratégie et des actions/outils de communication autour des actions climat du territoire. Cette première rencontre a par exemple permis la publication d'articles dans les journaux ou magazines intercommunaux sur les actions climat-énergie et en faveur de la transition écologique. - Par ailleurs, le Pôle territorial diffuse 1 à 2 fois par mois une Lettre d'informations auprès des élus, agents des collectivités, associations et autres acteurs locaux sur les actualités et projets menés sur le territoire dont une large partie est dédiée actions climat-énergie.

							VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)
S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE										
Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...										
TEPOS_ACT1	Constituer un fonds de la transition énergétique	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifique à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <p>Création et mise en oeuvre du fonds de soutien "coup de pouce" : En 2021, sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Algoësis et des Basildes a lancé le fonds de soutien « Coup de Pouce » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 € (enveloppe annuelle). Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes vise à accompagner les actions à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants : Transport et mobilités douces, Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable, Réduction des déchets, Alimentation durable, Biodiversité et patrimoine naturel.</p> <p>Les projets lauréats bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont une année pour mettre en oeuvre les actions.</p> <p>Indicateurs de mise en oeuvre du fonds "coup de pouce" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 premières éditions ont eu lieu en 2021 et 2022 - 11 collectifs citoyens et/ou associations ont ainsi été lauréats de "coup de pouce" et ont reçu entre 1000 et 2000 euros - Toutes les thématiques ciblées par le fonds sont représentées par les porteurs de projets lauréats
TEPOS_ACT2	Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées.	X		X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifique à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées de notre territoire ne sont pas en gestion intercommunale. Il est difficile pour la Communauté de communes, d'agir sur la rénovation énergétique des bâtiments, de par le portage associatif, mutualiste ou privée de ces structures. 	Non concerné	
TEPOS_ACT3	Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifique à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <p>Organisation en janvier 2021 d'un premier comité technique "économie" mobilisant les chargés de missions « développement économique » et PCAET de chaque communauté de communes, ainsi que la CCI et la CMA. Ce COTECH visait à engager une réflexion sur la manière d'impliquer les entreprises dans le PCAET et les aider à agir sur leur propre fonctionnement. Lors de ce COTECH la CCI et la CMA ont ainsi pu présenter leurs dispositifs d'accompagnement respectifs. La réflexion pourrait être poursuivie.</p>
TEPOS_ACT4	Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifique à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		
TEPOS_ACT5	Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat	X	X	X	X	X	Réalisée / terminée	<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau "Bouge ton climat" via la mise en place d'une plateforme en ligne géolocalisant et valorisant les différentes initiatives existantes sur le territoire <p>Actions spécifique à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <p>Création de l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau "Bouge ton climat" via la mise en place d'une plateforme en ligne géolocalisant et valorisant les différentes initiatives existantes sur le territoire :</p> <p>Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat » animé par le Pôle Territorial, un observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets : https://bougetonclimat.asso-cpa.fr</p> <p>Celui-ci recense toutes les actions citoyennes collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friches, restaurant solidaire, café associatif, etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.</p> <p>Un travail d'alimentation et de mise à jour des projets se fait au fil du temps (via notamment l'accueil d'un volontaire en service civique). Actuellement, 70 initiatives sont ainsi recensées sur l'observatoire. Ces initiatives sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, soit des acteurs de l'ESS (CIC, ...). Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Énergie, Biodiversité et patrimoine naturel, Éducation et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Événements.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> 70 initiatives répertoriées en janvier 2023 Fréquentation du site (400 visites entre septembre 2021 et septembre 2022)

							VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)
Accélérer la rénovation énergétiques des bâtiments et logements privés										
TEPOS_BAT1	Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique	X	X	X	X	X	En cours	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le point de relais de l'information sur la rénovation énergétique pour notre collectivité est l'espace France Services. Ouvert depuis septembre 2021, il propose des permanences de l'ADIL et de Tarn Rénov' Occitanie. - Outre ces permanences une journée a également été dédiée le mercredi 25 janvier 2023 : "Journée de l'Habitat" dans l'espace France Services (permanences + animation par les volontaires d'Unicité) par le biais d'un jeu "Jouons ensemble pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie et d'eau". 	Du 01/09/2021 au 31/12/2022 : France services a accompagné 257 dossiers dans le cadre des aides proposées pour la rénovation énergétique des habitats. 17 permanences ont également été tenues dans les locaux par l'ADIL et le guichet unique Tarn Rénov'Occitanie.	
TEPOS_BAT2	Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation	X	X	X	X	X	Initiée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des propriétaires dans leur projet de travaux et de rénovation est réalisé par la SCIC REHAB. - Dans ce cadre, pour la Communauté de communes Val 81, la SCIC REHAB a réalisé 31 audits de 2020 à 2022. Réalisation de 9 accompagnements dans le cadre de Rénov'Occitanie pour un montant de travaux effectués de 136 468,21 euros. - En 2019 la Communauté de communes décide d'entrer au capital de la SCIC REHAB à hauteur de 3 700 euros. 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <p>Dans le prolongement de la la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) créée en 2014 dans le cadre d'un AAP de l'ADEME, les élus du pôle territorial de l'Albigeois et des Basides, les 5 communautés de communes, de nombreuses entreprises locales du bâtiment, des propriétaires, des acteurs de l'habitat et de l'énergie se sont rassemblés au sein d'une même et unique structure d'accompagnement à la rénovation globale de l'habitat et créé la SCIC REHAB.</p> <p>Cette coopérative est devenue le tiers de confiance tamais de la rénovation. La SCIC REHAB propose aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, un accompagnement de A à Z : audit de leur logement, analyse des aides financières mobilisables, montage des dossiers, analyse des devis, visite de chantiers... pour réaliser un maximum d'économies d'énergie.</p> <p>La SCIC REHAB intervient aujourd'hui dans tout le Tam, dans le cadre du programme Rénov'Occitanie avec la Région Occitanie et le Département en tant que guichet unique de la rénovation. Les rénovations ont permis en moyenne de faire 46% d'économies d'énergie. Les travaux ont été réalisés quasi exclusivement par des entreprises locales du bâtiment, labellisées RGE.</p>
TEPOS_BAT3	Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique	X	X	X	X	X	Non démarrée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		

							VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)
S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE										
Accélérer le déploiement des énergies renouvelables										
TEPOS_ENR1	Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles	X	X	X	X	X	Initiée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		Stage PTAB 2019 Réalisation d'un questionnaire à destination des agriculteurs Depuis, la chambre d'agriculture a mis en place un service d'accompagnement aux agriculteurs ; l'action se met donc en place progressivement
TEPOS_ENR2	Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		
TEPOS_ENR3	Encourager l'émergence de coopératives citoyennes énergies renouvelables		X		X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes : - Visite et rencontre de la SCIC EneerCOA (Aveyron) avec la SCIC Coop de Sô : Le PETR Albigeois Bastides a organisé en partenariat avec Ouest Aveyron Communauté une rencontre entre les deux coopératives citoyennes locales de production d'EnR de ces 2 territoires : Coop de Sô dans le Tam et EneerCOA en Aveyron. Une délégation d'une 20aine d'élus et d'agents du PETR et de membres de Coop de Sô sont partis à la rencontre des homologues Aveyronnais pour un temps d'échanges qui avait pour objectifs de : - Identifier les champs de coopération possibles entre des collectivités locales et des acteurs de la transition comme les SCIC ou d'autres structures de l'ESS. - Echanger sur la posture des élus dans ce type de démarche et notamment sur l'aide au démarrage apporté par les collectivités. - Discuter de la professionnalisation des coopératives citoyennes et les modèles économiques engagés. - Avoir une illustration concrète de la continuité de l'implication des collectivités dans un projet de cette nature.
TEPOS_ENR5	Lancer un Appel à Manifestation d'intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques				X	X	Initiée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - En 2017, la collectivité a approuvée une étude de réalisation d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur les toitures du Pôle d'Activités Val 81. - Le 16 juillet 2019 a été signé un bail emphytéotique pour la location des toitures du Pôle d'Activités Val 81 à la société Eco Apex pour l'exploitation photovoltaïque. - Des travaux de désamiantage des toitures et la pose des panneaux se sont déroulés courant l'année 2020, avec une mise en service par Enedis fin 2020. - Malgré cette action, aucun AMI a été lancé pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques pour notre territoire.	2400 m2 de surface en toiture de panneaux installés. La puissance de l'installation est de 449.50 KWc ce qui en théorie, permet d'alimenter 100 foyers de 4 personnes.	

							VAL 81				
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	
S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE											
Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale											
TEPOS_EXE1	Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUI, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - La Communauté de communes n'a pas de PLUI, ni de schéma de raccordement aux ENR. L'urbanisme est encore la compétence des Mairies.		Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes : Les 5 communautés des communes ont réalisé, avec le Pôle, un schéma de mobilité qui identifie une feuille de route des actions à mener sur le territoire ; plan d'action qui a nourri les actions "mobilité" du PCAET	
TEPOS_EXE2	Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - A lancer pour 2023 : mise en conformité avec le décret tertiaire avec la saisie sur la plateforme OPERAT.			
TEPOS_EXE3	Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal.	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81			
TEPOS_EXE4	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes	X	X	X	X	X	En cours	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Des communes ont engagé avec le SDET un travail de rénovation de l'éclairage public afin de réduire les consommations. - Certaines communes se sont également engagées dans l'extinction de l'éclairage public --> voir le SDET pour obtenir des données - Sur le Pôle d'Activités Val 81, l'ensemble de l'éclairage public est au LED réglé par une horloge astronomique.			
TEPOS_EXE9	Contribuer à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.		X	X		X	Initiée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Achat d'un broyeur de végétaux, d'un souffleur électrique et d'une tronçonneuse électrique pour la réalisation de campagne de broyage annuelle auprès des habitants du territoire Val 81 (2 fois/an). - Opération conduite en 2021, 2022 et reconduite pour 2023 avec des modalités d'évolutions.	Chiffres clés 2021 : 42 personnes ont bénéficié du service 243 m3 de végétaux broyés		

							VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)
S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE										
Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires										
TEPOS_MOB5	Créer/Adapter un service de Transport à la demande adapté aux besoins des habitants			X	X	X	Initiée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Le service de Transport à la Demande existe sur le territoire Val 81. Cependant pour des raisons budgétaires, il n'est à ce jour pas envisagé de faire monter en puissance ce service.		
TEPOS_MOB7	Harmoniser le TAD (PATB)	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		TAD toujours en cours mais pas d'harmonisation actuellement
TEPOS_MOB14	Renforcer l'intermodalité entre les différentes offres de transport public au sein du territoire et améliorer le rabattement vers les pôles de mobilité				X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions spécifique à la CC Val 81		
TEPOS_MOB15	Mettre en place des formations à l'éco-conduite pour les entreprises et agriculteurs du territoire					X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		

							VAL 81				
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	
ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE NOTRE TERRITOIRE											
Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation											
AGRI_ALI1	Préservation et mobilisation du foncier agricole	X	X	X	X	X	Initiée	<p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des élus aux cycles de formations-actions autour des enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission agricole organisé en mai et octobre 2022 dans le cadre du PAT. - Pas d'actions initiées par la CC Val 81 		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019-2020 : Sur Centre Tam avec la Chambre d'agriculture : Accompagner la transmission des exploitations : identifications des cédants sans repreneurs avec les élus, contacts par la chambre d'agriculture, accompagnement des volontaires dans une démarche de transmission et de formulation d'une offre - 2017-2020 : Sur CCMAV, repérage des zones propices au maraichage dans la vallée du Tam, contact avec les propriétaires, accompagnement des cédants avec le dispositif OCCTAV - 2022-2023 : Dans le cadre du PAT, la chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux du maraichage sur le territoire. En 2023, ce bilan doit être présenté aux élus dans chaque CC et engager un travail de repérage de foncier à préserver - 2022 : En partenariat avec Terre de Liens Midi-Pyrénées, l'Adcart et Terres Citoyennes Albigeoises un cycle de deux formations-actions autour des enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission agricole a été organisé en mai et octobre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - 16 mai 2022 : une formation et une visite de ferme pour aborder les acteurs et les enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission, les pistes pour faire coïncider les transmissions - reprises, l'acquisition de foncier pour favoriser les installations - 3 octobre 2022 : atelier permettant aux participants d'avancer sur la définition des objectifs de chacun et d'imaginer les plans d'actions à développer dans les prochaines années. <p>indicateurs : vingtaine d'élus et techniciens participants</p>	
	Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial	X	X	X	X	X	Initiée	<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <p>Voir actions PAT</p> <p>Actions spécifiques à la communauté de communes :</p> <p>Dans le cadre du PAT, la CC Val 81 a porté une fiche action "Gouts et couleurs de Val 81". Moyen de sensibilisation des publics autour de l'alimentation dans toutes ces formes.</p>		<p>Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2020 : formation des cuisiniers sur les menus végétariens (recettes + aspect nutritionnel) - Nov 2022 : formation des cuisiniers sur l'introduction produits issus de l'agriculture biologique en lien avec la diminution de la part carnée - Décembre 2022 : présentation de la loi Egalim aux élus et agents de la restauration - Mars 2022 : webinaire de présentation de la loi Egalim + Climat et résilience avec les impacts sur la restauration collective pour les élus et agents - Octobre 2022 : Goûtons nos campagnes : semaine d'événements avec atelier de sensibilisation grand public : deux ateliers intergénérationnelles autour de l'alimentation durable, atelier cueillette et dégustation de plantes sauvages - 2023 : démarrage défi alimentation locale en Centre Tam 	

										VAL 81			
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)			
ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE NOTRE TERRITOIRE													
Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agroclimatique des écosystèmes													
AGRI_BIO2	Créer des réserves de biodiversité et de stockage de carbone, renforcer les continuités écologiques		X	X	X	X	Initiée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Opération du Syndicat Mixte du Bassin Versant Tam Aval - Préservation & restauration des milieux humides par le biais d'un appel à candidatures. Opération 100% financé par le Syndicat de rivière à destination des propriétaires de milieux humides. Objectifs : réserve en eau de bonne qualité, fourrage, stockage du carbone, support de biodiversité...					

							VAL 81				
N° Action	Intitulé Action	3CS	3CT	4C	CCMAV	VAL81	Etat d'avancement de l'action (non démarrée, à lancer, initiée, en cours, réalisée)	Les actions réalisées (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	Indicateurs de mise en oeuvre (quantitatifs ou qualitatifs)	Les actions réalisées à l'échelle du PETR (précisions et remarques sur la mise en oeuvre de l'action ou autres commentaires)	
ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE NOTRE TERRITOIRE											
Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique											
AGRI_STR1	Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81		Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes : Eté 2019 : stagiaire de 3 mois sur le rôle des collectivités dans la transition agricole + simplification du diagnostic Allères 2050 Déc 2019- février 2020 : Enquête auprès des exploitations sur le développement photovoltaïque avec la chambre d'agriculture Nov 2019 : organisation d'un séminaire agricole avec M. Parmentier : changement climatique et agriculture Déc. 2019 : cotech pour définir une méthodologie de concertation des agriculteurs Janvier 2020 : forum ouvert avec les partenaires « Comment massifier les changements de pratiques agricoles et diminuer la vulnérabilité au changement climatique ? » Mars 2020 : deux réunions de concertation organisées : Val 81 et CCMAV (une vingtaine de producteurs présents). Réunions à Camiaux et Réalmont annulées à cause du Covid Mars 2020 : accueil d'une stagiaire (6mois) autour de la compensation carbone : quelles sont les opportunités pour le territoire et les agriculteurs ? Sept 2020 : Cotech pour présenter les résultats du stage, reprogrammer les réunions + identifier les actions portées sur la transition agricole par chaque partenaire Nov 2020 : réunions annulées à cause du nouveau confinement Juin 2021 : écriture d'une fiche action pour le PAT par la chambre d'agriculture : faciliter la transition des systèmes et pratiques agricoles sur le territoire ; diagnostics des exploitations + rencontres collectives => action non financée lors de l'AAP France Relance donc non mise en place	
AGRI_STR2	Définir les priorités agricoles du territoire et mettre en place une veille sur les opportunités d'actions en lien avec ces priorités	X	X	X	X	X	Non démarrée	Actions spécifiques à la communauté de communes : - Pas d'actions initiées par la CC Val 81			

Annexe 2 – Feuille d'émargement Conférence des Maires du 18 avril 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Mardi 18 avril 2023 - 20h30

Réunion Bureau et conférence des Maires

COMMUNE	REPRESENTANTS	Remplacé par	Présent (P) Absent (A) Excusé (Ex)
ANDOUQUE	VIGROUX Didier		Excusé
ASSAC	VIGROUX Myriam		P
CADIX	GAVALDA Guy		P
COURRIS	BAYSSE Nicole		P
CRESPINET	MIOT Bernard		P
FAUSSERGUES	ALMAYRAC Jean-Jacques		P
FRAYSSINES	ASSIE Gilbert		P
LACAPELLE-PINET	DELMAR David		Excusé
	FABRE Delphine		P
LEDAS-ET-PENTHIES	CAMPAGNARO Marie-Claude		Excusé
LE DOURN	ALBAR Eric		P
PADIES	BARRAU Françoise		P
SAINT-CIRGUE	THOMAS Geneviève		Absent
SAINT-GREGOIRE	CAYRE Christian		Absent
SAINT-JULIEN-GAULENE	GOMEZ Ghislaine		P
SAINT-MICHEL-LABADIE	CHAZOTTES Fabienne		Excusée
SAUSSENAC	ROUDIER Didier		P
SERENAC	TARROUX Hervé		Absent
TREBAS-LES-BAINS	FARSSAC Christine		P
	IMBERT Joël		P
VALENCE D'ALBIGEOIS	DEYMIE Christine	ANDREOLLO Bernard	P
	CRAYSSAC Claude		P